

UNIVERSITÉ LYON II

U. E. R. I. P. S. E.

VOUS-ME

ECOLE JUIVE ET COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE

LEURS RAPPORTS EN FRANCE ET LA SITUATION A LYON

THÈSE DE DOCTORAT DE 3^E Cycle
EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SOUTENUE PAR

YOSSEF CHVIKA

DIRECTEUR DE THÈSE : PROFESSEUR Guy AVANZINI

631

DÉCEMBRE 1984

BIBLIOTHÈQUE
CHATELAIN

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE	
Une approche du judaïsme français et d'une identité	
CHAPITRE I	
Le Judaïsme français de la Révolution de 1789 à nos jours	16
L'enquête démographique de la SOFRES en 1976 : Juif ou Israélite	44
CHAPITRE II	
L'Identité juive	52
Torat Israël - la perspective religieuse La notion du peuple - Am Israël	57
Le peuple et ses attitudes religieuses	63
La personnalité juive	65
L'antisémitisme	67
Point de vue national - Eretz Israël	72
Le sentiment d'appartenance	77
Les Juifs et l'Etat d'Israël	79
La centralité d'Israël	81
Que signifie "Etre Juif"	83

DEUXIEME PARTIE

La fonction de l'école juive française dans la
quête de l'identité

CHAPITRE III

L'enseignement de la tradition juive de l'ancien Israël à nos jours	93
L'éducation dans la période biblique	94
La période Talmudique	97
La maison paternelle et les rites des fêtes	105
L'étude et le balancement	107
La Yechiva en Europe	109
Les structures éducatives de 1939 à nos jours	115

CHAPITRE IV

L'école juive en France :	
Ses effectifs	119
Sa vocation spécifique	123
Son organisation administrative en France et à Lyon : Le Fonds Social, l'Agence Juive, le Fonds d'Investissements pour l'éducation	128
Les ressources financières et leurs répartitions	134

TROISIEME PARTIE

CHAPITRE V

L'école juive de Lyon	142
Les caractéristiques de la communauté juive de Lyon	144
Genèse de l'école	147
Les statuts de l'école	150
Le budget de fonctionnement	151
Les structures pédagogiques	155
L'enseignement général	160
L'enseignement religieux	162
Les fêtes, l'histoire, l'hébreu	164
La physionomie des élèves et de leurs familles	172
Les conditions matérielles de l'école	177

CHAPITRE VI

Une enquête pour saisir les représentations de ses usagers	179
Le choix des témoins privilégiés	179
Le type d'entretien retenu	181
Les opinions sur la situation religieuse communautaire	183
La représentation sur le concept d'identité	186
Les représentations de l'enseignement général et de l'enseignement religieux	192
Analyse et débat	199

CONCLUSION	221
ANNEXE	227
BIBLIOGRAPHIE	281
TABLE DES MATIERES	286
TABLEAU DES ANNEXES	290

TROISIEME PARTIE

L'ECOLE JUIVE DE LYON
SA PEDAGOGIE, SON CONTENU EDUCATIF
ET
LES TEMOIGNAGES DE SES USAGERS

CHAPITRE V

L'ECOLE - SA GENESE - SES STATUTS

SON BUDGET, SES STRUCTURES

LE CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Les caractéristiques de la minorité juive de Lyon sont sans doute voisines de celles de la communauté juive de France. Après la prise de Jerusalem en 70 de notre ère, les Juifs dispersés ont pénétré peu à peu en Europe Occidentale. On ne peut assigner une date précise à leur dispersion, le phénomène s'étant étendu en réalité, sur plusieurs siècles (1). Mais il semble que, dès 72 après J.C., des Juifs incorporés à la 36ème légion romaine occupèrent les territoires situés entre le Rhône et la Saône (2). L'histoire de la communauté juive de Lyon, qui constitue notre champ d'investigation, remonte donc probablement à l'époque Gallo-Romaine. Vers 800 (3), elle prospéra à un point tel que Lyon fixa le jour du marché au lundi, pour respecter le samedi, jour de repos sacré pour les Juifs.

Au XIe siècle, à l'époque des Croisades, les Juifs sont interdits de résidence à Lyon et n'y reviennent qu'en 1857. A cette date, ceux d'Alsace forment une communauté sur le quai Tilsitt, où ils construisent la première synagogue de Lyon, et obtiennent la création d'un Consistoire reconnu et subventionné par l'Etat (4).

A partir du XIXe siècle, la communauté juive de Lyon s'est enrichie de vagues d'immigration

1 - DREYFUS E. et MARX L. : Autour des Juifs de Lyon et Alentour, A.C.I., Lyon, 1958, p. 9.

2 - ABBE OZANAM : Mémoire pour servir à l'établissement du christianisme à Lyon, Baron, 1829, p. 7.

3 - Cette hypothèse figure dans le livre de ANCHEL R. Les Juifs de France, Paris, J.B. Janin, 1964 p. 28

4 - DELPECH F. : Sur les Juifs, Presses Universitaires de Lyon, 1983, p. 147.

successives : Des immigrants d'Europe Orientale, de Turquie, viennent s'installer sur le quai Tilsitt.

De 1914 à 1917, des Juifs Marocains viennent à Saint Fons, où ils forment une communauté dont les membres travaillent comme ouvriers dans l'industrie chimique lyonnaise (1) ; en 1933, des immigrants Juifs Allemands arrivent à Villeurbanne.

En 1962, la communauté juive de Lyon a été profondément transformée par l'afflux massif de Nord-Africains, conséquence de l'accession à l'indépendance de chacun des trois pays maghrébins (2).

Dès 1950, Le Fonds Social Juif Unifié a été créé pour l'accueil de nouveaux immigrants et l'organisation de centres communautaires pour les activités culturelles spécifiques.

On compte aujourd'hui à Lyon 35.000 Juifs, répartis dans les principaux centres : Villeurbanne (1000 familles), Tilsitt, communauté de majorité Ashkénaze (3) (850 familles), Neveh Chalom, communauté de majorité sépharade (4) (500 familles), La Duchère (500 familles), le 8ème arrondissement (450 familles) Saint Fons (500 familles), Vaux en Velin (300 familles) et Venissieux (300 familles) (5).

-
- 1 - ROLAND : Un Proletariat Juif à Saint Fons, l'Arche, 1958, n° 13, Paris, pp. 43-49.
 - 2 - BENSIMOND D. : L'intégration des Juifs Nord-Africains en France, Paris - Mouthon Co, 1971.
 - 3 - "Ashkenazes" : Juifs d'origine de l'Europe Centrale et de l'Est.
 - 4 - "Sépharades" : Juifs des pays méditerranéens.
 - 5 - Source d'information : Le Fonds Social Juif Unifié de Lyon.

Les métiers qu'ils exercent sont variés et se différencient d'une génération à l'autre. La première génération des parents immigrants se compose de petits commerçants, d'artisans et fonctionnaires tandis que, dans la seconde, se multiplient professions libérales (médecins, avocats, ingénieurs...) professeurs et instituteurs. Une grande partie des jeunes poursuivent leurs études dans les écoles secondaires, les Universités et les Ecoles Supérieures. Les autres s'adonnent au commerce (vêtements, meubles...)

Aujourd'hui, la principale préoccupation des institutions communautaires est de freiner la rapide "déjudaïsation" de la seconde génération, favorisée par l'ambiance de laïcité de la société d'accueil. Des moyens variés sont appliqués à cette fin : Promotion de l'éducation juive (l'école juive de Villeurbanne, l'éducation religieuse "Yeshiva", la formation technique de "l'Ort" ; les activités culturelles juives dans les centres communautaires de Lyon (1), La Duchère, Villeurbanne, Saint Fons, Rillieux, Caluire, Centre Y. Molho... Mais les organisations juives, si nombreuses en France et spécialement à Lyon, n'arrivent pas à arrêter l'influence de cette culture environnante non-juive. Actuellement, plus de 70 % environ des mariages juifs sont des mariages mixtes (entre Juifs et non-Juifs) (2).

1 - La Maison Communautaire de Lyon a été fermée en 1976 pour des raisons financières.

2 - Information fournie par le Délégué de l'Agence Juive de Lyon, et par le Grand Rabbín de France, Monsieur René Samuel SIRAT.

Que de chemin parcouru ! La communauté de Lyon a grandi mais peu changé. Les Français de confession israélite sont dotés d'un réseau respectable d'institutions officielles et contents de leur sort. Les traditions proprement juives semblent s'étioler. Cette perte de substance n'a rien d'étonnant. C'est la rançon de la liberté et du parfum capiteux des traditions françaises. Après tout, l'assimilation totale constitue pour certains un choix légitime. Mais d'autres peuvent préférer la recherche d'une nouvelle personnalité juive, fidèle et adaptée, quoique le système consistorial semble mal armé pour une telle recherche. Cependant, les drames du XXe siècle ont bel et bien provoqué un réveil d'intérêt pour la recherche de l'identité.

GENESE DE L'ECOLE : (1)

En 1962, à l'initiative d'un ancien élève de la Yeshiva d'Aix-Les-Bains, âgé de 21 ans, une école juive à plein temps est fondée à Lyon. A cette époque, le principe même de l'école juive à plein temps était contesté. Oppositions et obstacles furent très nombreux, sur le plan non seulement financier, mais aussi communautaire. Cependant, le Grand Rabbin Régional (Kling) a soutenu et encouragé le projet. En définitive, cette création fut possible grâce à deux organisations juives américaines, qui allouèrent des subventions et couvrirent intégralement le budget de fonctionnement de la première année. Il n'était pas

1 - Informations fournies par le Directeur actuel de l'école, M. MAKNOUZ et par M. Meïr COHEN, Professeur d'enseignement religieux à cette école depuis 20 ans.

question, alors, de demander une participation aux familles qui n'étaient pas encore installées, ni d'espérer une subvention des communautés ou des Institutions juives en pleine réorganisation.

C'est en novembre 1962, dans les locaux de la Maison Communautaire, rue de Turenne, que l'école juive de Lyon, section garçons, ouvrit ses portes à une dizaine d'enfants. L'effectif était dérisoire. Les familles n'étant pas encore inscrites à la communauté, il fallut, pour les informer, faire du porte-à-porte. Et il y eut quelques parents assez déterminés pour retirer leurs enfants en milieu d'année scolaire et les confier à cette institution débutante.

En janvier 1963, deux mois après l'ouverture, l'effectif de l'école était de 60 élèves et, en septembre 1963, il atteignait la centaine. Encouragés par ce succès, le Grand Rabbin Kling et le Rabbin Franckforter ouvrirent en septembre 1964 l'école juive de filles, qui fut hébergée gracieusement dans les locaux de la synagogue du quai Tilsitt. Evidemment, tant au Consistoire qu'à la Maison Communautaire, les conditions de fonctionnement furent pénibles ; ainsi, les salles utilisées rue de Turenne en journée par les élèves étaient-elles réemployées dans la soirée par des jeunes gens ou des adultes, donc retrouvées en mauvais état. La salle de gymnastique servait de réfectoire et une toute petite terrasse faisait office de cour de récréation ; comme il n'y avait pas de préau, les enfants ne pouvaient pas sortir pour s'aérer, les jours de pluie. Pour ne pas "gêner" les activités du centre, une discipline rigoureuse était imposée aux enfants. Quant aux cent repas quotidiens, ils étaient préparés dans la cuisine privée de l'épouse du Grand Rabbin Kling.

Mais les difficultés ne furent pas seulement d'ordre technique. Le budget de fonctionnement devenait de plus en plus important et les organisations américaines, qui avaient aidé au démarrage, estimèrent qu'il appartenait aux Institutions et Communautés locales de prendre la relève. C'est ainsi que le F.S.J.U. participa au budget de fonctionnement. Après avoir étudié plusieurs projets et grâce au concours de Ozar Hatorah New-York (1) et du F.S.J.U., une bâtisse abritant une imprimerie fut acquise en 1966, à Villeurbanne, rue Alexandre Boutin. Mais de très importants travaux de transformation étaient indispensables et, faute de moyens, le local resta en l'état durant plus de trois ans. Au cours de cette période, un Comité fut constitué afin de rechercher et d'examiner toutes les possibilités de financement.

C'est alors qu'une fondation suisse anonyme fut sensibilisée au projet d'aménagement et le finança intégralement. Les travaux durèrent 18 mois et la nouvelle école fut inaugurée à la rentrée de 1972 par le Grand Rabbin de France, Jacob Kaplan, en présence de nombreuses personnalités. En 1976, le F.S.J.U. assainit la situation critique de l'école et, à partir de ce moment là, il prit en main la destinée de cette institution, en changeant le Directeur et en adoptant un contrat simple avec l'Etat.

De ce qui précède, on aura remarqué que cette création s'est effectuée sans le concours actif de la majorité des membres de la communauté de Lyon.

1 - OZAR HATORAH : Le trésor de la Torah - organisation juive orthodoxe ayant pour but la promotion des écoles juives.

Elle a plutôt été une initiative privée, soutenue par des organismes extérieurs et encouragée par le Rabbinate local. L'école fut fréquentée par les enfants d'immigrés d'Afrique du Nord et constitua une structure d'accueil et d'intégration pour de nombreuses familles déshéritées.

LES STATUTS DE L'ECOLE :

Toute école, à sa naissance, doit être déclarée, ne serait-ce que pour faire valoir que les enfants qui la fréquentent remplissent leur obligation de scolarité. Ce fut le cas de celle de Lyon, qui jouit d'une reconnaissance par l'Education Nationale. Son existence est aussi reconnue par l'Administration préfectorale, car elle est l'émanation directe d'une Association régie par la loi de 1901 (1). Mais elle avait recherché aussi à passer un contrat avec l'Etat car à sa naissance, la loi Debré (2) existait déjà. Elle parvint à en bénéficier, ce qui lui permit de faire rémunérer ses professeurs d'enseignement général par l'Etat (3). Le fonctionnement de l'école repose essentiellement sur quatre principaux permanents :

- Le Directeur de l'Etablissement : Il dirige école et collège, assure un poste d'enseignement général, quelques heures d'enseignement religieux (Kodesch) et une part de surveillance (repas, sorties de classe...)

1 - Loi autorisant la création de toute Association sans but lucratif.

2 - Loi permettant aux écoles privées, sous certaines conditions, de bénéficier d'une aide financière de l'Etat.

3 - Contrat de l'école (voir annexe) pp. 262 à 274

- Le comptable : Il assume la responsabilité de l'intendance, de l'économat et de la surveillance au cours des offices et également un poste d'enseignement religieux (Kodesch).
- Le Directeur-Adjoint : Il est chargé du maintien de la discipline intérieure, des relations avec les familles et du secrétariat. Il s'occupe de l'animation extra-scolaire et enseigne à mi-temps les matières générales et religieuses.
- Le Surveillant Général : Il remplit des fonctions administratives, tant internes : standard téléphonique, secrétariat, infirmerie..., qu'externes : Relations avec l'Inspection Académique, obtention de bourses, recouvrement des frais de scolarité.

Il faut enfin mentionner l'emploi de vacataires qui remplissent principalement des fonctions d'enseignement religieux et de surveillance.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

L'école juive est régulièrement subventionnée par le F.S.J.U. pour une quote-part de 19 % du budget annuel. De même reçoit-elle une subvention symbolique de l'Agence Juive (2 % du budget). Le F.I.P.E. a participé à la création de jardins d'enfants pendant 2 ans, à raison de 144.000 Frs par an (1). Le Fonds Social a restructuré et assaini la situation financière de l'école. En 1977/78 :

Le déficit de l'école s'élevait.....	84.525 Frs
Une perte de contrat 77/78.....	60.000 Frs
Arriérés de retraites impayés.....	<u>130.000 Frs</u>
	274.525 Frs

1 - Informations fournies par le Directeur de l'établissement.

Malgré cet effort financier et en raison des diminutions de recettes, la subvention au budget de l'école a diminué ; à partir de 1977, la participation du Fonds Social Juif Unifié s'élève à :

<u>Année Scolaire</u>	<u>Participation du F.S.J.U.</u>
- 1977	350.000 Frs
- 1978	375.000 Frs
- 1979	275.000 Frs
- 1980	275.000 Frs
- 1981	275.000 Frs
- 1982	255.000 Frs
- 1983	244.000 Frs

En revanche, la participation des parents au budget de l'école est passée de 30 % en 1976 à 43 % en 1983. Cela est dû à la fréquentation d'élèves de niveau socio-économique élevé. Aussi, l'intégration des parents et la stabilisation de leur situation économique permettent-elles une plus grande participation au budget de fonctionnement de l'établissement. Actuellement, les frais de scolarité s'élèvent à 6.000 Frs par an.

REPARTITION DU BUDGET :

	1976/77	1981/82
Frais de scolarité	30 %	43 %
F.S.J.U.	49 %	19 %
Dons	6 %	20 %
Collecte de l'école et apport du foyer socio- culturel	15 %	18 %
	100 %	100 %

Ce bilan est exceptionnel, du fait qu'il est excédentaire. Mais remarquons que la gestion de l'école est très restreinte et ne permet pas une planification à long terme. Chaque dépense est calculée. Il s'agit de frais indispensables au

fonctionnement optimal de l'école (nourriture, transport, entretiens, réparations...)

SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT : (1)

Année 1977/78	Déficit de	:	274.585,00 Frs
Année 1978/79	Excédent de	:	4.576,27 Frs
Année 1979/80	Excédent de	:	1.065,89 Frs
Année 1980/81	Déficit de	:	11.056,15 Frs
Année 1981/82	Excédent de	:	21.855,93 Frs

Le reste du budget provient de dons de membres de la communauté, de collectes et de recettes réalisées par le Foyer socio-culturel (2). On trouvera à la page suivante le bilan financier pour l'année 1982, qui précisera dépenses et recettes.

Plus de 60 % du budget scolaire sont destinés à rémunérer les enseignants des disciplines religieuses ; 17 % des dépenses sont attribuées pour la cantine scolaire et 11 % pour le ramassage scolaire. Ces données démontrent clairement l'impossibilité de planifier et de développer des projets éducatifs à long terme (3).

1 - Ces données nous ont été fournies par le principal de l'établissement.

2 - Foyer qui permet le maintien d'une synagogue les samedi et les jours de fêtes - source de collecte de fonds en faveur de l'école.

3 - Voir tableau du budget 81/82, page suivante.

BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 1981/1982

=====

<u>DEPENSES</u>	
<u>MATIERES CONSOMMEES</u>	
- Cuisine	161.344,66
- Combustible, eau)	72.222,38
- EDF - GDF)	
- Fournitures scolaires	22.090,--
<u>FRAIS DE PERSONNEL</u>	
- Salaires	595.238,11
- Charges	256.129,72
<u>IMPOTS</u>	9.703,94
<u>TRAVAUX - SERVICES</u>	
- Entretien, réparations	23.416,27
- Equipement	20.886,88
- Services	7.926,07
<u>TRANSPORT ET DEPLACEMENTS</u>	
- Ramassage scolaire)	
- Sorties)	160.929,50
- Déplacement Personnel	3.320,--
<u>GESTION</u>	
- Publicité	851,87
- Fournitures bureau	5.590,55
- Téléphone, Télégraphe	11.130,--
- Affranchissement	2.806,75
- Frais Culturels	245,--
- Frais financiers	21.004,40
<u>TOTAL</u>	<u>1.374.836,10</u>

<u>RECETTES</u>	
<u>PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES</u>	
- Ecolages	591.126,85
- Sorties, animation)	
- Mikvé)	53.509,85
<u>SUBVENTIONS</u>	
- F.S.J.U.	262.000,--
- Agence Juive	33.800,--
- Préfecture (contrat)	140.324,75
- Entente Rituelle)	
- communautés)	35.202,--
<u>DONS</u>	
- Collecte et dons)	
- Foyer Socio-culturel)	260.728,58
- CAFAL	20.000,--
<u>TOTAL</u>	<u>1.396.692,03</u>

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE :

Il est constitué par un président, un vice-président, un secrétaire général et un trésorier. Le chef d'établissement et deux professeurs en sont membres de droit. Les réunions sont rares. Elles sont présidées par le Grand Rabbin Régional. Sa fonction principale est de décider des dépenses à engager, et de répartir les crédits. Il veille au bon fonctionnement de l'école. Un Conseil Pédagogique interne a pour vocation essentiellement de veiller de près à la qualité de l'enseignement général et religieux.

L'ECOLE ET LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES :

Selon le Directeur, les relations avec les organisations juives sont cordiales. Néanmoins, chaque organisation a des projets réalisés ou en voie de l'être. Le soutien matériel qu'elles apportent est donc infime. A cet égard, nous avons trouvé très significative cette réflexion du Directeur : "L'école n'est pas l'émanation de la communauté". En effet, celle-ci et ses différentes Institutions ne s'intéressent que de loin aux problèmes de l'école et n'y participent guère.

LES STRUCTURES PEDAGOGIQUES :

L'école est composée de 11 classes dont : 2 de jardins d'enfants, 5 du primaire (sous contrat simple), 4 du Premier Cycle du Secondaire (sous contrat d'association avec l'Etat). L'Etat prend en charge l'enseignement général dans le cadre des contrats. Les recettes de scolarité, le F.S.J.U., d'autres institutions et la collecte constituent les ressources nécessaires à l'enseignement religieux et aux besoins de l'école.

Pour l'année scolaire en cours, on a dénombré 260 élèves, qui se répartissent de la façon suivante : 55 élèves aux jardins d'enfants, 119 élèves en Primaire et 86 élèves en secondaire. La moyenne par classe est de l'ordre de 23 élèves.

Le personnel enseignant compte : 2 jardinières d'enfants secondées par une femme de service, 5 institutrices (Enseignement Général du Primaire) et 6 groupes pour l'enseignement religieux. En cycle secondaire, chaque classe a contact avec 9 professeurs pour ce qui est de l'enseignement général. Quant à l'enseignement religieux, il comporte : 6 groupes distincts dont 3 pour garçons et 3 pour filles.

Les enseignants en matières religieuses sont au nombre de 3 à temps complet et de 7 à temps partiel. L'enseignement religieux s'ajoute à l'enseignement général à raison de 10 heures hebdomadaires en Primaire, et de 7 heures en Secondaire.

Les maîtres recrutés ont comme formation le C.A.P. ou un diplôme d'Ecole Normale pour le Primaire, une licence dans la discipline enseignée pour le Secondaire, le baccalauréat au minimum, ou 2 années de séminaire plus un engagement juif très sérieux pour l'enseignement religieux : Pour ce dernier, il faut noter que, sur 10 enseignants, 6 sont titulaires d'un grade universitaire. Les maîtres et les professeurs de l'enseignement général sont des hommes ou des femmes de confession israélite ou chrétienne, ou même sans confession déclarée (Le critère de sélection est une bonne moralité). Leur tâche éducative consiste essentiellement à assurer les programmes officiels de l'Education Nationale. Ils bénéficient d'une certaine marge de liberté, leur permettant de prendre des décisions et des initiatives en vue

d'adapter les structures de l'école à son projet éducatif de type religieux (1).

Il est important de relever que les enseignants en matières religieuses manquent de formation pédagogique et , en l'absence de tout service d'inspection structuré, même avec la meilleure volonté, il est des tâches que l'on ne peut accomplir qu'imparfaitement si l'on n'a pas tous les outils nécessaires (2). Selon le Grand Rabbin de France, ce problème n'est pas résolu et ne le sera pas tant que les communautés juives ne réévalueront pas cette carrière, car il leur appartient d'élaborer un programme qui y réserve la priorité et faire de l'éducation juive la préoccupation essentielle, d'encourager les vocations et la rénovation pédagogique, pour transmettre l'héritage du peuple à des cercles toujours plus larges (3).

Il y a lieu de différencier plusieurs catégories d'enseignants en ce qui concerne les modalités de la rétribution (4) :

a - Les maîtres d'hébreu, intégrés au régime du contrat passé entre l'école et le Ministère de l'Education, dont le statut est en tout point celui de l'enseignement public en France.

1 - Eléments fournis par le directeur et le sous-directeur de l'établissement.

2 - Voir les rapports des témoins privilégiés en ce qui concerne l'enseignement religieux grille p.

3 - Entretien privé et exclusif pour notre étude, avec le Grand Rabbin SIRAT.

4 - Hamoré n° 100, juillet 1982, p. 4

- b - Ceux qui travaillent dans les quelques écoles qui appliquent la "grille" des salaires établie par une commission de Directeurs d'écoles juives.
- c - Ceux qui travaillent dans les autres écoles juives.
- d - Les enseignants israéliens détachés (en mission).

Les plus défavorisés appartiennent à la catégorie "c". On estime que la catégorie "b" bénéficie d'un niveau de rétribution égal à 80-90 % du niveau dans l'enseignement public, où les conditions d'avancement et de pension sont également supérieures à celles que consentent les écoles juives. Chaque Directeur est soumis à la double pression d'un budget insuffisant et de son désir de développer quantité et qualité de l'éducation juive dans son école ; l'inclination naturelle le pousse à faire produire à son budget le rendement le plus élevé, donc à maintenir la rétribution de son personnel au niveau le plus faible possible.

Les essais tentés parfois de constituer une association syndicale des enseignants juifs ont régulièrement échoué, soit en raison de l'indifférence du plus grand nombre, soit par suite de leur manque de conscience syndicale, soit parce que les disparités entre leurs différentes catégories sont un réel obstacle. Mis à part ceux qui ont choisi ce travail par vocation, les enseignants juifs sont en général conscients d'appartenir à une branche défavorisée en ce qui concerne les rétributions, mais continuent à exercer cette profession soit parce qu'ils ont subi des échecs dans d'autres professions, soit parce que la situation générale de l'emploi est critique.

Toutefois, le peu d'attrait qu'exerce la condition d'enseignant juif est cruellement démontré par la quasi-absence d'étudiants dans l'institut de formation de maîtres (1). On le constate également du fait que cette profession constitue une branche où ne sévit pas le chômage, et la vacance d'un poste pose au Directeur des problèmes redoutables.

Nous avons constaté une prédominance des enseignants religieux. Dans cette institution, il y aurait deux administrations, l'une orientée sur les obligations publiques, et l'autre sur la gestion interne. Les professeurs de matières générales sont rémunérés par l'Etat et leur traitement dépend de leur compétence et de leur statut, comme il est spécifié par les accords syndicaux. Ceux des matières religieuses sont rémunérés suivant un accord particulier entre eux et le Directeur de l'établissement ; cela reste au gré de celui-ci, selon la situation de l'offre et de la demande mais aussi et surtout, compte tenu du budget limité, (ce qui ne favorise pas la profession), de leur niveau de formation et de la consolidation de leur statut.

1 - Il n'existe en France qu'un seul institut de formation de maîtres pour l'enseignement religieux. Au cours de ces dernières années l'institut n'a pu réunir plus d'une douzaine d'étudiants pour chaque promotion, bien que les capacités d'accueil seraient prévues pour bien davantage.

LE CONTENU RELIGIEUX DE L'ENSEIGNEMENT : (1)

Cet enseignement, qui est la raison d'être de l'école, est diffusé de la façon suivante : tous les jours, les cours commencent dès la fin de l'office (de 8 H 30 à 9 H), et se terminent à 10 H 20. Les élèves reçoivent donc quotidiennement 1 H 20 d'enseignement religieux.

Cette répartition est celle des élèves du Secondaire ; pour ceux du Primaire, la durée est la même, mais c'est la répartition qui diffère ; c'est-à-dire qu'eux aussi participent à l'office de 8 H 30 à 9 H, puis suivent des cours d'enseignement général jusqu'à 11 H 15, heure à laquelle l'enseignement religieux leur est dispensé. Cette répartition s'avère la meilleure : Les enseignants qui sont les mêmes pour le Primaire et le Secondaire, peuvent jouir ainsi d'un emploi du temps équilibré. Les cours ont été volontairement prévus le matin : L'attention des élèves, à ce moment-là, est plus concentrée, leur esprit plus clair, d'où de meilleures conditions pour un enseignement délicat.

L'ENSEIGNEMENT GENERAL :

Il est celui de l'Education Nationale. L'école est tenue de respecter chaque heure et chaque discipline, tout comme cela est prévu dans les programmes de l'Education Nationale. Le respect de ces exigences est d'autant plus rigoureux que, depuis la conclusion du Contrat d'Association, les professeurs sont inspectés par leur I.P.R. (Inspecteur Pédagogique Régional). Ils sont qualifiés vu qu'une bonne majorité possède un licence.

1 - Voir annexe : programme d'enseignement religieux du secondaire, pp. 260-262.

La répartition des deux enseignements, général et religieux, sur les tableaux ci-dessous :

PRIMAIRE	HORAIRES
Office	de 8 h 30 à 9 h 00
Enseignement Général	de 9 h 00 à 10 h 15
Récréation	de 10 h 15 à 10 h 30
Enseignement Général	de 10 h 30 à 11 h 15
Enseignement religieux	de 11 h 15 à 12 h 30
Repas et récréation	de 12 h 30 à 13 h 45
Enseignement Général	de 13 h 45 à 15 h 30
Récréation	de 15 h 30 à 15 h 45
Enseignement Général	de 15 h 45 à 17 h
Office	de 17 h à 17 h 30

Précisons que les cours d'enseignement général durent 50 minutes, conformément aux normes fixées par l'Education Nationale. Il y a 3 cours le matin, et 3 autres l'après-midi

TABLEAU DU SECONDAIRE

SECONDAIRE	HORAIRES
Office	de 8 h 30 à 9 h 00
Enseignement religieux	de 9 h 00 à 10 h 20
Enseignement général	de 10 h 30 à 13 h 00
Repas et récréation	de 13 h 00 à 14 h 30
Enseignement général	de 14 h 30 à 17 h 00
Office	de 17 h 00 à 17 h 30

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX :

Il est axé sur l'hébreu -"Houmache" ou "Tanah" (Pentateuque ou Bible), - "Dinim" (prescriptions religieuses) et l'Histoire juive. Telles sont les matières enseignées aux élèves du Primaire. Pour ceux du secondaire, et en fonction de leur niveau, ces mêmes disciplines sont dispensées de manière plus approfondie. Aux niveaux plus élevés, on ajoute l'enseignement de la "Michna" et de la "Guemara" (le Talmud) et de tous les événements de l'histoire juive : Fêtes, comme Hanouca, Pourim, Jeûnes, tiennent une place capitale.

L'Ecole se fixe pour but principal de sensibiliser les jeunes, notamment par le biais des connaissances. Son expérience doit amener à un Judaïsme vécu, raffiné, propre à appeler le plus grand nombre possible à la pratique du culte. Il est surtout une façon de vivre, une conception qui forment les jeunes à leur judaïsme. Mais en réalité, dans cet Etablissement, existe une certaine ambiguïté dès le départ : soit les parents y inscrivent leurs enfants parce qu'ils ont conscience d'un héritage qu'ils veulent préserver, ou bien ils tiennent à ce que les études soient comparables à celles de tout Etablissement public.

Aussi une question se pose-t-elle : L'école juive atteint-elle ses objectifs, ou permet-elle seulement de vivre "provisoirement " dans une ambiance spécifique ? L'objectif principal de l'enseignement religieux est de "recruter des âmes". Il s'agit, pour les maîtres, de former aux principes de la religion et de sa pratique, pour que celle-ci devienne partie prenante du vécu.

Cependant, une éducation religieuse ne peut limiter l'élève au domaine théorique et pratique : Elle doit orienter aussi vers la réflexion. Cet effort continu a pour but de rapprocher l'élève de son héritage culturel, national et religieux. L'enseignement religieux a été stable pendant des siècles ; il a conservé la cellule familiale et la communauté, ce qui a permis la sauvegarde du peuple. La formule "peuple isolé et rejeté" fut un facteur interne dans la vie du peuple. La lutte continue pour son acceptation fut le principal combat d'Israël parmi les nations ; l'isolement lui a imposé la préservation de son patrimoine.

La prégnance de la religion est la caractéristique fondamentale de l'école juive de Lyon. Son objectif est de former les élèves à un vécu traditionnel, à la pratique religieuse et de leur donner une connaissance des origines de la législation. Les programmes sont essentiellement centrés sur le texte, qu'il s'agisse des offices synagogaux ou de l'étude de la Bible et du calendrier, des fêtes en particulier. Les cours sont répartis par niveaux. Les classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème reçoivent une heure par semaine de législation, de pensée et d'histoire juives et quatre heures de cours de Pentateuque, prophète, Talmud. Mais le programme des écoles en France n'est pas uniforme et il n'y a aucune inspection. Tout dépend du maître, de sa formation religieuse, de ses tendances. Il est donc indispensable d'analyser les programmes d'enseignement religieux : En effet, c'est ainsi qu'il est possible de comprendre la signification de cet enseignement et sa répercussion sur le choix de l'identité.

L'hébreu est la base fondamentale de l'enseignement religieux, indispensable aux premières classes.

La connaissance de cette langue et l'acquisition d'un vocabulaire élémentaire permettent la lecture et la compréhension des prières et du Pentateuque. Il nous paraît préférable que le vocabulaire enseigné le soit dans le vécu des élèves et leurs différents centres d'intérêts. La récitation des bénédictions et les textes étudiés limitent la participation et la motivation émotionnelle des élèves, car ils se bornent à la traduction. En revanche, la langue vivante introduit au coeur du Patrimoine et constitue le véhicule de la pensée juive.

L'ENSEIGNEMENT DES FETES :

La méthode consiste à enseigner les prières, les règles, le comportement religieux, les coutumes et les interdits des différentes fêtes. En effet, la fête n'est qu'une répétition. Cependant, qu'est-ce que fêter, si ce n'est la volonté de se réconcilier avec le passé et par là-même, de faire place à l'avenir ? Par exemple, la Pâque est une commémoration de la sortie d'Egypte. C'est aussi la répétition de toutes les "sorties". De même, toute action s'inspirant du modèle des patriarches doit se déployer sur le mode de la fête. Le Talmud exprime de façon saisissante et concise sa perception du potentiel que peuvent détenir les enfants : "le monde ne se maintient que grâce au souffle des enfants qui étudient" (traité Shabbat). C'est en quelque sorte, dans la mesure où elle assume son héritage, où elle approfondit son identité, où elle s'efforce de se relier à ses racines, que la jeunesse accomplit la fonction qui est la sienne, de perpétuer et de renouveler l'existence des générations qui l'ont précédée.

Dans l'enseignement des fêtes, nous discernons trois conceptions possibles :

- 1 - Le poids d'un passé qui constitue le patrimoine d'un groupe, d'un peuple.
- 2 - La conscience héréditaire qui est constituée de la mémoire d'un peuple, d'une collectivité, et n'est pas la transmission d'une leçon.
- 3 - Le refus de la tradition, qui est l'oubli de son propre passé et l'éloignement des autres.

Cependant, une ambiguïté demeure, car il s'agit d'être fidèle, pour renouveler (Hidouh). Il nous paraît important de fonder notre enseignement sur la liberté de l'élève, en lui proposant des sujets de réflexion. Pourquoi célébrons-nous cette fête ? Quels en sont le contexte historique, les symboles, le rapport au peuple et à la terre d'Israël ? Ensuite, vient l'approche des différentes fêtes juives. Si nous étudions la Pâque, nous écouterons d'abord l'expérience des élèves, leurs connaissances et ensuite, le maître complètera par la lecture d'un texte et une conversation sur les traditions de cette fête. C'est ici l'occasion de donner un fond historique afin de situer cet événement au sein de l'histoire juive. Dans le cadre de la conversation, nous proposerons d'enrichir le vocabulaire par les mots, et surtout, d'ajouter une dimension actuelle de cette fête, par exemple les Juifs dans les pays libres, les Juifs dans les régimes totalitaires, etc...

Emmanuel Lévinas (1) conclut une de ses études talmudiques par ces mots : "Apaiser le monde, en le

1 - Ancien professeur de philosophie à la Sorbonne, dans son livre "Les leçons talmudiques", Hamoré 107, p. 4

renouvelant constructivement, voilà la jeunesse".

L'étude de la Torah tient la première place. Elle est le fondement sur lequel repose l'éducation en général, car elle est le noyau de l'identification du jeune vis-à-vis de lui-même et de la communauté. L'école juive est une école traditionnelle. Les connaissances et l'enseignement de la Torah sont donnés, sans souci des tendances de l'enfant au présent, et de ses besoins de l'avenir. Malgré les changements et la modernisation de l'enseignement, les études religieuses sont restées conservatrices. En effet, l'étude de la Torah ne se distingue pas de l'apprentissage d'autres disciplines. Elle exige aussi l'acquisition d'une technique et l'accumulation de connaissances ; pourtant, cette identification est bien schématique ; le Talmud (Haguiga 15 a) explique : Que signifie donc le verset : "Ni or ni verre ne peuvent rivaliser avec elle ; aucun vase d'or fin ne paie son prix". (Job 28, 17) ? Il s'agit d'une allusion aux paroles de la Torah qui sont aussi difficiles à acquérir que des ustensiles en verre". Ainsi s'expliquent les problèmes auxquels les enseignants sont confrontés : D'une part, les difficultés linguistiques du texte et le besoin de créer un intérêt pour l'élève ; d'autre part, l'interprétation de la législation et la compréhension du lien entre l'esprit et l'acte, dans la Torah.

Dès Béréchit (Genèse) celle-ci apparaît comme la "raison d'être" du monde. C'est en vue d'Israël et de la Torah que l'univers fut créé (Rachi) et, "si ce n'était mon alliance (de la Torah), les lois des cieux et de la terre ne pourraient exister".

Or, en fin de compte, elle est aussi l'expression de la volonté divine. Mais, alors que la prophétie constitue un rapport direct avec la source, son enseignement est passé par les longues chaînes de la Tradition orale et écrite. Néanmoins, le mot sacré, répercuté à travers les générations, porte encore en lui le souffle divin qui l'avait transmis aux hommes, qui l'enveloppe et l'anime. Là se trouve la clé des rapports entre Dieu et le Juif. La parole de la Torah est le support d'une inspiration, au sens propre du terme, qui demande beaucoup plus qu'une oreille, qui exige "lev choméa", "l'écoute du coeur" et, par-delà, la tension de l'être tout entier vers la vérité, la Lumière. Ces paroles sont "aussi difficiles à acquérir que les ustensiles en or", car elles mobilisent toutes les forces spirituelles de l'individu et pas seulement ses capacités intellectuelles, plus extérieures. Elles sont "difficiles à conserver comme des ustensiles en verre" car, dès que le Juif s'abandonne à la tentation du seul dogme, déconnectant cette parole de sa source, il perd la saveur de l'étude et sa Torah tombe dans l'oubli. "Car elle n'est pas une chose vide pour nous" (Deut. 32, 47) ; et si vous ressentez un vide, c'est que le vide est en vous" (Talmud de Jérusalem, Pésa. I,1). Si le Juif n'est pas animé d'un feu sacré, c'est qu'il ne l'a pas vraiment recherché, se contentant d'une approche scientifique, "athée", de la Torah. Dans l'enseignement de la Torah, le maître n'est pas seulement un professeur apportant des connaissances à ses élèves ; c'est toute sa personnalité, tout son être, qui doivent être reçus par ses disciples. Et, bien sûr, plus le maître est proche de la source, et plus son enseignement a un impact sur les élèves. Le rôle de l'enseignant est donc de

montrer que la Torah, la loi juive, ne sont pas lettre morte, mais esprit vivant, capables d'apporter des éléments de réponses positives à un monde moderne. Nous avons remarqué l'intérêt des élèves pour les contes bibliques, certains personnages comme Sarah, Abraham, aux relations parents-enfants, l'histoire de Joseph, de Moïse en Egypte, etc...

A travers l'étude de la Torah, l'élève ne trouve pas seulement le référent qui définit les normes rituelles des commandements et non plus la satisfaction intellectuelle de la découverte des significations ou des sens. Par l'étude, le jeune participe à la destinée d'Israël comme peuple élu : "Royaume de Prêtres et Peuple saint". Il nous paraît important d'approfondir la compréhension et l'imaginaiton de l'élève car l'efficacité d'un enseignement dépend à la fois des valeurs intellectuelles et morales qu'il transmet. Cela lui permet d'exprimer ses impressions, ses idées, oralement, par écrit, à travers l'image et le jeu. Vu la difficulté de l'étude, l'enseignement devrait se faire à l'aide d'un cahier de travail, d'images illustrées...

A partir de ces quelques réflexions, nous comprenons pourquoi les Sages ont dit : "l'étude de la Torah fait contrepoids à tous les autres commandements. Dans l'éducation juive, la Torah est donc bien "l'Arbre de Vie". Elle est le lieu où s'enracine toute identité juive.

Vivre sans pérenniser l'enseignement de la Torah conduit à abattre l'arbre et à déraciner la souche. Pérenniser, certes mais comment ? (Avoth 1, 1) : Moïse a reçu la Torah du Sinaï et l'a transmise à Josué qui l'a transmise à son tour... et ainsi de suite en sera-t-il jusqu'à nous.

L'Histoire juive : Le programme d'études de l'histoire dans les collèges et lycées de France dépend du choix du professeur. En effet, il n'existe pas de programme national uniforme concernant cet enseignement. Au cours d'une réunion de travail des professeurs d'histoire juive (1) en France, une liste de thèmes a été suggérée, afin de la revaloriser. De même, une résolution a été adoptée pour les classes de seconde, première et terminale, concernant l'étude de la période historique de la Renaissance à nos jours (XIXe et XXe siècles) d'après les manuels de Renée Neher.

En effet, l'objectif essentiel visé par l'enseignement de l'histoire consiste à susciter, à développer et à entretenir la faculté de comprendre l'histoire et de se sentir concerné, au point de s'identifier aussi bien intellectuellement qu'affectivement. A l'école de Lyon, l'histoire juive (une heure par semaine) (2) est enseignée dans le cadre des études religieuses, en privilégiant la période biblique, mais par des enseignants sans aucune formation pédagogique et universitaire. En la matière, l'enseignement s'effectue sans manuel, ni moyens pédagogiques, ni documents variés : récits, biographies, mémoires et lettres ou films, tableaux et cartes, comme il se doit au XXe siècle.

Or, l'étude de l'histoire constitue pour les élèves une force de cohésion qui leur donne le sens de la transcendance et de la finalité. Cependant, le maître orthodoxe assure ce rôle par les commandements, en représentant une succession d'épreuves et même un déclin de caractère moral.

1 - Réunion qui a eu lieu le 5 Mai 1982

2 - Voir programme annexe pp. 258-259.

L'histoire, en revanche, met l'accent sur les facteurs matériels, politiques et économiques. Nous avons observé que la conception orthodoxe insiste sur le libre arbitre de l'homme et voit la guerre et l'économie comme forces majeures.

La faculté de compréhension et d'identification ne saurait être acquise à la suite d'un seul cours, fut-il magistral et brillant, qui traiterait de la période allant des origines du peuple jusqu'à l'époque actuelle. Face au manque chronique de temps et de programme, il est indispensable d'opérer un choix, en vue d'établir un programme, de former des enseignants capables de transmettre ce thème principal dans toute sa valeur dans la perspective de l'affirmation de l'identité juive des jeunes. Il est intéressant d'instruire les élèves sur le sort des Juifs dans le passé, à Lyon et en France. Il nous paraît important d'éveiller l'intérêt des élèves en traitant des "thèmes", c'est-à-dire, en groupant les connaissances historiques autour d'un sujet central : mouvements et courants, institutions et organismes, idées et problèmes. Par l'analyse de tels sujets, et en suivant leur évolution et leur développement, toute l'époque considérée se précise et s'éclaircit. La méthode qui consiste à enseigner l'histoire en exposant des problèmes et en étudiant leurs solutions, présente des avantages considérables.

Car l'un des buts de l'étude de l'histoire juive se situe dans la perspective du principe selon lequel "les comportements des pères sont indicatifs pour ceux des enfants" : Ainsi la façon dont les ancêtres ont affronté leurs problèmes, les solutions qu'ils y ont apportées, les conséquences de leurs attitudes dans le passé et leurs luttes à travers les générations pour subsister et acquérir les droits civiques.

De même est-il significatif d'étudier la biographie de personnages marquants dans l'histoire du judaïsme, leur apport scientifique, philosophique, artistique, économique et culturel. L'essentiel est de bien choisir la matière enseignée ainsi que la méthode qui correspond aux différents âges. La connaissance du passé permettra aux élèves de comprendre le présent et de bien préparer l'avenir.

Contrairement à certaines écoles juives en France dont les élèves militent de façon notoire dans les mouvements de jeunesse, ceux de Lyon n'y participent que peu ou pas du tout et ne prennent pas part aux activités communautaires.

Nous avons constaté aussi que l'organisation des activités socio-récréatives est très limitée, en raison d'un régime scolaire alourdi par un double programme (études générales et études juives), de l'éloignement géographique du domicile de très nombreux élèves, mais aussi parce que ces activités, considérées comme secondaires ou marginales, sont confiées au hasard sans développer le potentiel créatif des élèves.

Les programmes mettent donc l'accent sur l'étude de la Torah, le Chabbat et les fêtes juives ainsi que sur la pratique des rites en général. Quelques thèmes juifs contemporains, tels que l'Etat d'Israël, l'histoire du génocide, la solidarité avec les Juifs d'U.R.S.S sont rarement développés. A Lyon, le système scolaire est resté conservateur. Le poids de la routine freine la diffusion des méthodes qui mettent en oeuvre les activités d'éveil et exploitent des capacités autres qu'intellectuelles. L'école juive souffre de deux circonstances aggravantes : D'une part, elle est plus démunie que les écoles de l'enseignement public en budget permettant de couvrir les dépenses

des activités d'éveil et du matériel didactique qu'elles exigent (équipement audio-visuel notamment) - : d'autre part, les enseignants des matières juives n'ont que rarement la formation didactique nécessaire pour ne pas rester prisonniers des méthodes conservatrices. Fait exception à cette règle le jardin d'enfants, qui applique une pédagogie d'éveil, stimule la créativité, personnalise les activités et intègre les fonctions intellectuelles, manuelles et émotionnelles.

LA PHYSIONOMIE DES ELEVES ET DE LEURS FAMILLES :

Nous avons déjà noté que la communauté juive de Lyon est essentiellement composée de membres natifs de France et d'autres venus d'Espagne et d'Afrique de Nord. Ce caractère hétérogène influence ses relations internes dans le sens d'un manque d'unité et d'un repli sur soi. Pourtant, on perçoit une coordination dans les relations extérieures (rapport avec les administrations locales et nationales) Si la génération fondatrice était préoccupée par des problèmes de survie, la deuxième se caractérise par une consolidation d'ordre professionnel et économique, due à l'intégration rapide dans la vie du pays. Mais, malgré de nombreuses perspectives d'avenir, les sujets de cette génération ressentent des sentiments d'attachement à l'égard du judaïsme et d'Israël. Cette situation est génératrice de confusion quant à la perception de l'identité.

L'école de Lyon, avec son effectif de 260 élèves de 4 à 15 ans, représente 4 % environ de la population scolarisée (1).

1 - Ce chiffre de 4 % a été obtenu en tenant compte du taux de scolarisation en France, relativement au nombre de personnes constituant la communauté.

Certaines écoles en France, tiennent des listes d'inscription en attente, mais ce n'est pas le cas à Lyon, où les effectifs sont néanmoins complets. Cependant aucune enquête ou sondage n'ont été tentés à ce jour en vue de déterminer les origines socio-culturelles des élèves de cet établissement.

Selon les éléments fournis par le directeur, 99 % des enfants sont nés en France, et appartiennent à des familles originaires d'Afrique du Nord, de différents quartiers de la ville et surtout de Villeurbanne, lieu d'implantation de cette école.

Le milieu socio-professionnel des parents est divers :

- 22 % employés de bureau - fonctionnaires
- 27 % ouvriers
- 15 % cadres moyens et supérieurs
- 36 % commerçants ou forains

A supposer l'exactitude de ces données, il nous apparaît important de préciser que, dans cette répartition socio-professionnelle, les travailleurs manuels, ouvriers, sont plus importants que la moyenne de l'ensemble de la population juive. En France (1), la population ouvrière des parents d'élèves ressemble presque à l'ensemble de la population française. De même, le taux de cadres moyens est inférieur au niveau national, tandis que le nombre de commerçants et forains (36 %) est très élevé ; cela pourrait s'expliquer par le fait de l'intégration de ces familles. Les marchands forains ont en effet besoin de peu d'instruction française, de peu d'investissement et peuvent se libérer le samedi.

1 - Voir Annexe, sondage Sofres pp. 227-230.

En raison des circonstances qui ont contribué à la fondation de cette école, nous constatons que les élèves appartiennent à un milieu économique moyen. Sur le montant de l'écolage pratiqué (600 F par mois), 10 % des élèves bénéficient d'une réduction (1) ; la majorité participe aux frais de scolarité (repas, car de ramassage et enseignement religieux).

D'après nos entretiens avec l'équipe éducative, nous pouvons classer les parents d'écoles juives en quatre catégories :

- a - Ceux qui démissionnent vis-à-vis de l'éducation juive ; ils font confiance à l'école ou s'en désintéressent.
- b - D'autres non concernés par les études religieuses. Il s'agit parfois de parents "laïcs" qui tiennent à l'école juive en tant que lien avec la communauté
- c - Des parents indifférents à l'égard du succès ou de l'échec de leurs enfants pour les études religieuses
- d - Les familles motivées par un enseignement religieux pour leurs enfants.

Aux yeux d'une grande partie des familles qui envisagent de choisir l'école juive, la notoriété de celle-ci dépend en premier lieu du niveau des études générales. Conscient de cette conjoncture, le directeur ne ménage pas ses efforts pour sélectionner un personnel de qualité et assurer un niveau élevé des études générales.

Bien que n'ayant pas fait le choix de l'école juive, les élèves se sentent bien à l'aise entre

1 - Information fournie par l'assistance sociale communautaire.

eux. Ils passent de longues journées ensemble, à partir de 7 H 30 le matin (dans le car de ramassage) en passant par la prière commune à 8 H 30, la cantine fréquentée par tous, l'enseignement religieux et général. Tout cela constitue un climat de vie juive intense. La journée scolaire favorise peu les activités de détente et de loisirs, ce qui fait qu'ils sont absorbés par leur emploi du temps.

Par contre, la majorité des enfants de la communauté fréquente les établissements d'enseignements publics. Nous estimons qu'ils ne sont pas attirés par l'école juive en raison de leur désir de participation et d'intégration à la culture française. Nous pensons que cette tendance caractérise la jeunesse juive. Cela explique un éloignement à l'égard de la religion et la volonté de participer à la vie politique, économique, sociale et culturelle, donc de s'intégrer pleinement dans la vie du pays. Cependant, on remarquera chez certains des sentiments d'attache au judaïsme et d'attrait vis-à-vis d'Israël. Mais ils répugnent à l'idée de s'enfermer dans une école. La majorité des parents et des élèves acceptent plus facilement un centre aéré, un camp de vacances, un mouvement de jeunesse pour un encadrement juif mais veulent garder le contact avec la jeunesse nationale. Leur seule ambition est le succès dans le cadre des institutions scolaires nationales, les options religieuses et culturelles ne sont guère attirantes pour beaucoup d'entre eux. D'une manière générale, l'identité "orthodoxe" est en régression relative, car les familles juives sépharades - qui tendent de plus en plus à constituer l'élément dominant de la population juive - répugnent le plus souvent à se classer en fonction de l'orthodoxie.

Enfin l'école juive n'est pas fréquentée par des élèves non juifs, ne serait-ce que parce que l'intensité relative de l'enseignement juif (huit heures par semaine en moyenne) joue un rôle dissuasif. Echappent à cette règle les écoles de l'O.R.T. fréquentées par un nombre important d'élèves non-juifs, pouvant aller jusqu'à 50 % de l'effectif scolaire total. Le rôle de dissuasion de l'enseignement juif est négligeable dans les écoles de l'O.R.T., car il ne s'agit que de deux heures de langue hébraïque par semaine.

Cependant l'existence de l'école juive représente pour l'ensemble des membres de la communauté une expression de liberté de pensée et du vouloir "être Juif". D'après nos observations, nous pouvons témoigner que les élèves issus de cette école militent rarement dans la communauté et ne font pas partie des cadres dirigeants, contrairement à d'autres écoles. On aurait souhaité "un engagement" qui permit une identification de l'élève avec sa communauté et l'oriente vers des responsabilités individuelles et collectives.

Le processus d'inscription de l'enfant à l'école juive n'indique pas les motivations pour lesquelles les parents la choisissent de préférence à une autre. Malgré l'ambiance familiale qui règne entre élèves et enseignants, cela en raison du nombre limité des effectifs, leurs relations avec l'équipe éducative se bornent à quelques rencontres (trois à quatre par an) et à différents contacts administratifs. Il semble que la direction ne souhaite pas développer ces rapports. A la rentrée de 1983-1984 aucune réunion d'explication, d'orientation des exigences scolaires n'a eu lieu. De ce fait même, un comité de parents n'a pas été encouragé à se constituer. Aucune initiative n'a été prise en vue d'harmoniser le vécu scolaire et le

suit de la famille. Contrairement à l'enseignement général dont le programme est communiqué par les enseignants de ces disciplines, nous n'avons remarqué aucune sensibilisation des parents aux thèmes religieux.

LES CONDITIONS MATERIELLES DE L'ECOLE :

Le bâtiment utilisé par l'école juive de Lyon était, à l'origine, une imprimerie transformée en établissement scolaire. Cela explique l'exiguïté des classes et de la cour. C'est la même salle qui tient lieu à la fois de synagogue le matin, et de réfectoire assurant trois services à midi pour les besoins de 260 élèves. Elle redevient synagogue ou local de réunion. Les mêmes contraintes sont ressenties au moment des récréations, dans la seule petite cour où se côtoient élèves de tous âges. Il en résulte des tensions entre élèves et des difficultés accrues pour le travail des surveillants. Les classes sont médiocrement dotées du matériel scolaire, en raison de l'insuffisance budgétaire. Elles ne peuvent, dans ces conditions, être dotées du matériel éducatif moderne. A cet ensemble de conditions peu favorables, viennent s'ajouter des problèmes inhérents à la sécurité d'un établissement juif, ce qui exige une plus grande vigilance (fausse alerte à la bombe, entraînement des élèves en vue de sorties disciplinées en cas de danger).

CHAPITRE VI

L'ECOLE JUIVE DE LYON

UNE ENQUETE POUR SAISIR

LES REPRESENTATIONS DE SES USAGERS

L'ECOLE JUIVE DE LYON. UNE ENQUETE POUR SAISIR LES REPRESENTATIONS DE SES USAGERS :

Après avoir présenté les traits d'une école juive à plein temps, il convenait de repérer les opinions de la communauté juive en Diaspora, en France et notamment à Lyon, sur la fonction de cette école. En d'autres termes, il convenait de saisir non pas seulement, ou d'abord, la fonction de cette école pour la sauvegarde d'une identité culturelle, mais les représentations que s'en font les bénéficiaires.

Une telle approche peut paraître limitative, mais cette limite est voulue. Autre chose est la saisie objective de la fonction éducative d'une institution, autre chose celle des représentations. Dès lors, notre démarche, certes, n'est pas exhaustive; elle se contente de traduire le plus fidèlement possible les images, les idées et nous l'espérons, les représentations que se font certains "témoins privilégiés" de la fonction de cette école. Cette limite ne devrait cependant pas nous empêcher de vérifier notre hypothèse, en la confirmant ou en l'infirmant.

Il est nécessaire de préciser d'abord notre démarche d'enquête, en ce qui concerne tant le choix des personnes interviewées que le type d'entretien retenu.

1 - LE CHOIX DES TEMOINS PRIVILEGIES :

Il n'était pas possible de nous engager dans une enquête reposant sur un échantillon représentatif, étant donné l'effectif élevé du groupe lyonnais observé = environ 30.000 personnes. La méthode du hasard, habituellement retenue, nous aurait contraint à travailler sur un groupe de 3.000 personnes, et à recourir aux questionnaires. Nous y avons renoncé considérant qu'elle était

difficile, pour des raisons de temps et d'ordre financier.

Nous avons préféré nous orienter, selon les conseils de Maurice Manificat Professeur de Méthodologie au 3ème cycle de Sciences de l'Education de l'université Lyon II, vers une approche plus qualitative que quantitative, nous permettant de fournir, dès lors, non pas une image "représentative" de la communauté, mais une image néanmoins "significative". Pour ce faire, nous avons eu recours aux "témoins privilégiés".

Ainsi avons-nous constitué un groupe, plutôt qu'un échantillon, constitué de représentants des partenaires, responsables et bénéficiaires de cette école ; nous les considérons dès lors comme témoins privilégiés de leur groupe d'appartenance, à savoir :

- 1 - Monsieur Prosper ELKOUBY, Directeur du département de l'éducation au Fonds Social Juif Unifié,
- 2 - Monsieur Mickaël Bar TSVI de l'Agence Juive à Paris. Directeur du département de l'éducation,
- 3 - Le Président du Consistoire,
- 4 - Le Grand Rabbin Régional,
- 5 - Le Directeur de l'école juive de Lyon,
- 6 - Les 4 professeurs de l'enseignement religieux de l'école,
- 7 - 8 anciens élèves de l'école
- 8 - Le Président de l'association des anciens élèves,
- 9 - 12 parents d'élèves dont 4 membres du comité de parents d'élèves

Soit un groupe constitué de 30 personnes.

2- LE TYPE D'ENTRETIEN RETENU : SEMI-DIRECTIF

Nous avons opté pour des entretiens semi-directifs : directifs sur la forme, non directifs sur le fond. La directivité sur la forme nous permettait de rétrécir l'entretien en le canalisant sur l'école, évitant de ce fait d'être débordé par des contenus non liés directement à elle, qui n'auraient pas manqué d'apparaître rapidement. Ainsi, dans notre présentation auprès de ces interviewés, avons-nous pris soin de présenter notre travail de réflexion en demandant à chacun de ne parler que de l'école et de la représentation qu'il s'en faisait. Ainsi pouvions-nous laisser parler librement l'interlocuteur et, de ce fait, prétendre conduire un entretien non directif sur le fond. Nous avons eu recours à l'utilisation d'un "guide d'entretien". Après avoir présenté à chaque interviewé l'objet de l'entretien, nous lui avons suggéré quelques points sur lesquels nous souhaitions recueillir ses "idées personnelles" :

- Son appréciation sur la situation religieuse dans la communauté de Lyon. Satisfaisante ? Plus ou moins satisfaisante ? Ou peut-être son indifférence par rapport à cette question : "Je ne me sens pas concerné".
- Son appréciation sur le concept d'identité. Pour un Juif en Diapora, voulant sauvegarder son appartenance à la judaïté, qu'est-il le plus important de sauvegarder ? La religion ? Sa culture ? Ou son lien avec Israël ? Ou, peut-être, une combinaison à variante multiple ?
- Son appréciation sur l'école : dans sa capacité ou son incapacité de répondre au schéma précédent dans lequel il se situe.

N°	NOM	OPINION SUR SITUATION RELIGIEUSE COMMUNAUTAIRE				REPRESENTATION SUR LE CONCEPT D'IDENTITE												Enseignement										
						Identité religieuse				Identité nationale				Identité culturelle				général				religieux						
		+	±	-	Ne	+	±	-	Ne	+	±	-	Ne	+	±	-	Ne	+	±	-	Ne	+	±	-	Ne	+	±	-
	Le Grd Rabbin adjoint		X			X				X						X	X									X		
	Le Pdt du Consistoire	X					X			X				X			X										X	
	Le Dir. Enseignement FSJL Paris					X				X				X			X								X			
	Le Dir. Dpt d'Éduc. agence Juive Paris						X			X				X			X											X
	Ecole Le Directeur			X		X							X			X	X								X			
	1 enseignant			X		X							X			X	X								X			
	2 enseignant			X		X							X			X	X								X			
	3 enseignant			X		X							X			X	X								X			
	4 enseignant			X		X							X			X	X								X			
0	Parents d'élèves 1 Parent			X			X			X				X			X										X	
1	2 Parent			X			X			X				X			X										X	
2	3 Parent			X		X				X				X			X							X				
3	4 Parent			X		X				X				X			X								X			
4	5 Parent		X			X				X				X			X									X		
5	6 Parent			X		X				X				X			X									X		
6	7 Parent			X		X				X				X			X			X						X		
7	8 Parent		X			X				X				X			X									X		
8	9 Parent		X				X				X			X					X							X		
9	10 Parent			X		X				X				X			X									X		
0	11 Parent			X			X			X				X			X									X		
1	12 Parent			X		X				X				X			X									X		
2	Anciens Elèves Le Président			X		X					X			X			X			X					X			
3	1 Elève			X			X			X				X			X									X		
4	2 Elève			X		X				X				X			X									X		
5	3 Elève			X			X			X				X			X									X		
6	4 Elève			X		X				X				X			X									X		
7	5 Elève		X			X				X				X			X								X			
8	6 Elève		X			X				X				X			X								X			
9	7 Elève			X		X				X				X			X			X					X			
0	8 Elève		X			X				X				X			X			X					X			
			1	7	20		22	7	1		9	15		6	13	4	12	1		11	15	4			10	6	13	1

1-LES OPINIONS SUR LA SITUATION RELIGIEUSE COMMUNAUTAIRE : DES OPINIONS CONTRADICTOIRES

L'Observation de la grille concernant l'opinion des personnes interviewées sur la situation religieuse de la communauté lyonnaise fait apparaître un taux d'insatisfaction important : 20 sur 30 ; 7 sont plus ou moins satisfaits ; le Grand Rabbin Régional, 3 parents d'élèves et 3 anciens élèves, alors que seul le président du consistoire semble satisfait. En revanche, aucune des personnes interrogées ne se déclare non concernée.

Ainsi la quasi-totalité des personnes sont-elles insatisfaites ou, en tous cas, peu, mais ce sentiment n'est pas de même nature pour les uns et pour les autres. Pour certains, il concerne le peu d'importance accordé à la religion alors que, pour les autres, il provient de ce que la religion est contraignante, peu "ressourçante" parce que trop rituelle... Observons le détail de ces appréciations :

Les cinq enseignants religieux de l'école déplorent que la pratique religieuse soit peu ou mal observée dans la communauté lyonnaise, et que cette situation entraîne une assimilation, à leurs yeux de plus en plus inquiétante.

"La religion a sauvé l'existence juive durant l'exil ; il est regrettable que nous ne la conservions pas."

"Si plus de Juifs pratiquaient, le taux d'assimilation serait moins élevé."

"J'aurais voulu vivre dans une communauté observant les commandements. Mais, si ce n'est pas le cas, je reste dans mon milieu et pour moi, la Torah reste le centre de la vie juive."

La position du Grand Rabbin, dont on devrait s'attendre à ce qu'elle s'apparente à celle des enseignants religieux, est en réalité tout autre. Il estime, en effet, que la pratique est bien supérieure à ce qu'elle était autrefois, notamment avant la dernière guerre. Certes, il la souhaiterait plus prégnante à l'intérieur de chaque famille juive, mais il pense que la communauté lyonnaise possède aujourd'hui des structures ou des institutions nettement supérieures à ce qu'elles étaient antérieurement.

"Il existe aujourd'hui 7 synagogues, 13 oratoires, 17 boucheries cachères, 10 Talmudé-Torah (école fonctionnant le mercredi et le dimanche), fréquentées par environ 700 élèves et l'école juive, nouvellement créée, dispense son enseignement à 260 autres élèves."

Il perçoit bien que ces structures ne sont pas satisfaisantes en elle-mêmes : pour lui, en effet, encore faut-il qu'elles soient fréquentées, utilisées. Par ailleurs, s'agissant de Juifs lyonnais rapatriés d'Afrique du Nord, il regrette que leur religion soit trop folklorique ou ne repose que sur des pratiques dénuées de leur symbole et trop souvent, de ce fait, limitées à des rites alimentaires traditionnels...Ainsi déplore-t-il le peu de pratique religieuse : les 7 synagogues et les 13 oratoires ne regroupent pas plus de 1.000 personnes chaque samedi. Néanmoins, il se situe dans le groupe des plus ou moins satisfaits en raison de sa fonction : "Un Grand Rabbin, s'est-il plu à rajouter en fin d'interview, doit être optimiste, malgré une réalité inquiétante."

L'opinion des parents est majoritairement peu satisfaite : 9 parents, contre 3 qui le sont ; les raisons sont multiples, diverses, à en juger les appréciations recueillies :

"Il est souvent difficile de réunir les dix personnes indispensables pour effectuer les prières journalières."

"Les obligations imposées par la pratique religieuse nécessitent des moyens importants (alimentation rituelle, cotisation aux synagogues, don...)"

"La vie juive est différente ici et les fêtes ne sont plus ce qu'elles étaient (nostalgie des rapatriés d'Afrique du Nord)"

"Il est difficile de vivre le judaïsme quand on doit travailler le samedi"

"Beaucoup n'envoient pas leurs enfants au Talmudé-Torah, les mercredi et dimanche, étudier la religion"

"Trop de scissions divisent la communauté. Il nous manque un leader capable de rassembler les membres des différentes origines"

"Nous tenons à la tradition, mais nous refusons la rigueur religieuse"

Les "anciens élèves" sont, eux aussi, peu satisfaits : 5 contre 3 qui semblent l'être ; on ne sera pas étonné de constater que la religion est considéré par eux comme contraignante, trop axée sur des interdictions qui les marginalisent par rapport à leurs camarades scolaires :

"La religion est un domaine délaissé. Ce que nous enseignent l'école et la famille n'est pas suivi dans la communauté. Alors, à quoi bon !"

"La pratique est trop difficile à observer, elle est pleine de contraintes et d'interdictions qui nous empêchent de participer à la vie sociale (tenue vestimentaire, alimentation, danse, travail

et déplacement le samedi...)"

"Nous voulons ressembler aux autres et ne pas être considérés comme des gens peu évolués".

Ainsi la pratique religieuse apparaît-elle aujourd'hui, au sein de la communauté lyonnaise, comme un support d'identification plus que d'identité. Il n'en reste pas moins qu'aucune des personnes interrogées ne peut être considérée comme non concernée par la religion. Elle demeure une institution d'appartenance, qui distingue, mais qui n'unifie pas pour autant une communauté humaine.

2 - LA REPRESENTATION SUR LE CONCEPT D'IDENTITE

Il nous paraissait indispensable de nous attarder sur leur conception de l'identité ; mais nous ne pouvions l'aborder que prudemment, étant donné les positions radicales qu'il suscite, notamment chez certains pratiquants ou croyants qui le conçoient dans sa seule dimension théologique. Dès lors, nous étions résolu à ne pas poser de questions précises, et à nous contenter de notre formule introductive "Pour nous, Juifs en Diaspora, quel est à nos yeux le plus important à sauvegarder pour maintenir une appartenance à la judaïté ? La culture ? Le lien avec Israël ?"

Observons les résultats, en ordre décroissant :

- L'identité religieuse : 22 la trouvent indispensable, 7 plus ou moins importante et un seul ne se sent pas concerné.

- L'identité nationale (Israël) : 24 l'approuvent, pour 9 elle est indispensable, 15, plus ou moins importante et 6 non concernés.

- L'identité culturelle : 13 sont très favorables, 4, plus ou moins favorables, 12 ne lui accordant pas d'importance, un ne se sent pas concerné.

Ces réponses sont très significatives.

- L'identité religieuse :

Nous l'avons vu précédemment, la pratique religieuse, souvent confondue dans les réponses avec la religion, est dépréciée. Elle obtient, cette fois, le nombre de réponses positives le plus important (29 sur 30 dont 7 +/-) lorsqu'elle est appréhendée en terme d'identité religieuse, même si ce concept est peu retenu par les interviewés. Ainsi, loin de contredire les données précédentes, les conforte-t-elle au contraire : la religion telle qu'elle devrait être pratiquée semble effectivement l'indicateur d'appartenance et de maintien de la judaïté le plus apprécié par les membres de la communauté juive lyonnaise. Il n'empêche que les réponses sont diverses selon la qualité des personnes.

Observons le type d'appréciation enregistrée par catégorie.

Les enseignants religieux sont unanimes :

"Le peuple d'Israël sans Torah ressemble à un corps sans âme"

"La religion est le fondement d'une société saine. Elle comporte des valeurs humaines qui permettent l'éducation des jeunes et la transmission de l'héritage authentique."

"Nos sages ont affirmé : le monde est fondé sur 3 éléments : la Torah, le travail et l'amour du Prochain."

La totalité des parents considèrent que, pour un Juif en Diaspora voulant préserver son identité, le "concept religieux" est indispensable (8 +) ou important (4 +/-). Voici quelques-unes de leurs réflexions :

C'est l'héritage de nos parents, notre vie est intimement liée aux traditions et à l'ambiance des

fêtes juives (Pâques, les fêtes des Cabanes, le Nouvel An...)"

Dans une société permissive, l'expérience des générations antérieures a démontré l'efficacité de la foi et de ses valeurs."

Il est important qu'un jeune connaisse la religion même s'il ne la pratique pas. Il fera son choix plus tard. Il est de notre devoir de l'éduquer dans ce contexte, comme cela a toujours été fait."

L'opinion des anciens élèves est tout aussi affirmative quant à l'importance de l'identité religieuse : 6 la trouvent fondamentale et 2 nécessaire.

"Les 10 commandements constituent une base morale très ancienne, mais aussi actuelle."

"Malgré les contraintes, c'est un sentiment qui m'attache aux autres Juifs."

"Je suis concerné par la Bible qui décrit l'histoire de mon peuple et sa culture."

Les points de vue des responsables diffèrent et reflètent la fonction de chacun.

Pour le Grand Rabbin Régional, bien sûr :

"La Torah présente un mode de vie dont il convient de suivre les préceptes."

Le Président du Consistoire :

"Il faut adapter les exigences religieuses à la réalité quotidienne. Nous nous efforçons de développer les services religieux et de répondre aux demandes de la communauté (boucheries cachères, bains rituels, restaurants, cimetières...). Il ne faut pas oublier que nous vivons en France dans des conditions de liberté mais avec un environnement non-juif."

Le Directeur des services de l'éducation du Fonds Social Juif Unifié de Paris :

"En Diaspora, toute éducation doit être fondée sur la religion. Sans elle, une école n'est pas juive."

Le Directeur du département de l'éducation à l'Agence Juive pour Israël critique, quant à lui, l'attachement à cette seule notion, qu'il juge peu importante :

"Il est insensé d'encourager la vie juive dans une société différente. Le problème ne se pose pas en Israël."

- L'identité Nationale (Israël)

Si le concept d'identité religieuse est, dans l'ensemble, reconnu comme très important pour la sauvegarde de la judaïté, il n'en est pas de même pour celui d'identité nationale.

- Pour 9 personnes seulement, il est important pour maintien d'une appartenance.

- Pour 15 personnes, il est plus ou moins important

- Pour 6 personnes, la réponse est non seulement négative mais elles disent ne pas se sentir concernées. En effet, l'ensemble des enseignants religieux ainsi que le président des anciens élèves, lui-même rabbin, sont unanimes : la notion d'"Etat" ne les concerne pas ou n'est pas importante pour eux en ce qui concerne leur appartenance à la judaïté. Nous voyons même certains d'entre eux la repousser fortement.

Les enseignants sont unanimes : la notion d'Israël les concerne peu.

"Israël est un pays laïque, non fondé sur la Torah, et le peuple élu n'accomplit pas sa mission"

"L'Israël d'aujourd'hui n'est pas l'Israël messianique"

"Les Juifs en Israël sont assimilés comme ceux de la Diaspora, puisqu'ils pratiquent peu ou pas du tout la religion."

- 24 personnes sont concernées par cette notion ou y attachent une grande importance ; parmi ces dernières, deux responsables :

Le Président du Consistoire :

"Israël est source de fierté. Rappelons-nous le sort des Juifs avant la création de l'Etat."

Le Directeur de l'Agence Juive :

Il est évident qu'Israël constitue la centralité du peuple juif."

Sept parents d'élèves lui accordent de l'importance.

"Israël est source de sécurité et de normalisation de notre condition."

"En Israël, nous nous sentons chez nous."

Un ancien élève insiste sur cette notion en disant :

"C'est l'avenir de notre peuple. Je veux immigrer et participer à la construction de cette nouvelle société."

La moitié des témoins privilégiés manifestent de l'intérêt pour l'identité nationale. Le Grand Rabbin régional s'attache à Israël comme centre du judaïsme et terre de nos ancêtres.

- L'identité culturelle :

Nos entretiens nous ont apporté peu d'importance sur le concept d'identité culturelle, très souvent réduit aux "activités culturelles". Nous noterons surtout les appréciations données par le Président du Consistoire et le responsable du F.S.J.U., ainsi que celles de quelques parents. Pour les anciens élèves, la culture est appréciée dans la mesure où elle peut-être partagée entre

jeunes ; dans ce cas elle unifie, rapproche. En revanche, ce concept est décrié par les enseignants religieux.

Le Président du Consistoire et le responsable du F.S.J.U. considèrent la culture comme la base de toute civilisation.

"Sans la culture, pas de continuité : c'est l'ensemble des connaissances, des structures sociales, religieuses, des manifestations intellectuelles, artistiques qui caractérisent les Juifs."

Six parents affirment :

"La culture juive est une richesse et une condition indispensable à connaissance du judaïsme."

Cinq anciens élèves voient les centres communautaires et les mouvements de jeunesse comme des éléments fondamentaux de leur vie :

"La culture d'Israël est : la Torah, le peuple et la terre."

"La rencontre avec des jeunes de notre âge qui partagent nos problèmes et nos préoccupations, nous rapproche les uns des autres."

Les enseignants religieux, quant à eux, ainsi que le Président des anciens élèves, lui-même rabbin, dénigrent ce concept, à leurs yeux trop profane. Plus encore, ils le réduisent aux seules activités culturelles. L'identité culturelle détourne le jeune de la foi. Pour eux, elle n'aurait de signification que réduite à une identité procurée par la culture religieuse.

Cinq parents critiquent l'activité culturelle juive pour son niveau appauvrissant : moniteurs non qualifiés, manque de sérieux, perte de temps. Les centres communautaires juifs proposent très peu, relativement aux maisons des jeunes et de la culture.

Aux yeux de la communauté juive lyonnaise, la vie culturelle apparaît relativement restreinte et ne semble pas influencer beaucoup leur prise de conscience de la judaïté. En revanche, nous constatons, surtout auprès des anciens élèves et de la moitié des parents, un réel intérêt pour des activités culturelles au travers des mouvements de jeunesse, des sorties communes et des camps de vacances, qui semblent les aider à se rassembler et à s'affirmer juifs.

L'ENSEIGNEMENT GENERAL

La qualité de l'enseignement général constitue aux yeux de nombreux parents, une condition essentielle pour l'inscription de leurs enfants à l'école juive. Depuis 1980, le contrat d'association signé avec l'Etat a permis d'engager des professeurs formés et compétents, rémunérés par l'Académie, régulièrement inspectés, donc tenus d'observer les programmes officiels. Les charges des parents ont été allégées ; les subventions gouvernementales ont permis d'améliorer le matériel pédagogique et la fréquentation de l'école s'est accrue.

L'observation de la grille concernant l'opinion des personnes interviewées sur l'enseignement général fait apparaître un taux de satisfaction important. 26 sur 30 dont 11 sont très satisfaits et 15 plus ou moins ; 4 personnes seulement semblent mécontentes. Aucune ne se déclare non concernée. Au contraire, l'ensemble des témoins accorde une importance capitale à cet enseignement. La plupart des élèves sont des enfants d'immigrés, qui souhaitent pour leurs enfants la meilleure instruction possible et une situation sociale qu'eux-mêmes n'ont pas toujours connue.

Observons les opinions des responsables, unanimes dans leur satisfaction :

"Les enseignants sont compétents et expérimentés. Le programme scolaire permet l'intégration dans d'autres écoles."

Les parents d'élèves s'intéressent particulièrement à l'enseignement général en disant :

"Il est important que le niveau de l'enseignement soit équivalent à celui des autres établissements."

"Les enseignants, même qualifiés, sont contrôlés par l'Inspection Académique."

Les anciens élèves ont également exprimé leur satisfaction en ces termes :

"Quand nous discutons avec d'autres élèves, nous avons le sentiment que notre niveau de connaissance n'est pas inférieur au leur."

"Nous savons que l'école fait des progrès dans ce domaine, elle a aujourd'hui une meilleure renommée."

Deux parents d'élèves trouvent cet enseignement insuffisant et estiment :

"Pour une école privée, on aurait souhaité un meilleur niveau ."

"Les méthodes d'enseignement ne sont pas très enrichissantes."

En outre, deux anciens élèves expriment leur mécontentement par ces propos :

"Si on avait accordé plus d'importance à cet enseignement, on aurait acquis de meilleurs résultats."

"Les journées d'études sont trop chargées."

"Il n'y a pas de lien entre l'enseignement religieux et l'enseignement général."

"Ce cloisonnement entre "Kodech" (sacré) et "Hol" (profane) m'ennuie."

En définitive, nous observons que cet enseignement général, bien que dispensé dans des conditions pas tout à fait idéales, répond néanmoins aux exigences de la quasi-totalité des parties concernées (enseignants, enseignés, parents).

L'enseignement religieux a une importance capitale. Il est la raison d'être de l'école. Chaque partenaire en attend quelque chose de conforme à ses aspirations. Or 10 témoins en apparaissent satisfaits, 6 plus ou moins, 13 insatisfaits et 1 non concerné. Ces résultats sont très significatifs : parmi ceux qui l'apprécient beaucoup, 7 occupent une fonction de responsabilité dans cet enseignement. Tel est le cas du directeur du Service de l'Education du F.S.J.U., de l'équipe éducative et du Rabbin - Président des anciens élèves.

Le directeur des Services de l'Education du F.S.J.U. s'exprime ainsi :

"L'enseignement religieux évite l'assimilation et assure la sauvegarde de l'identité."

Le corps enseignant exprime sa satisfaction quant au niveau des connaissances juives chez les élèves :

"Ils récitent des prières et des bénédictions dès leur jeune âge."

"Ils influencent favorablement le mode de vie de leur famille."

"Nous recevons des élèves sans connaissance religieuse et nous leur ouvrons le monde du judaïsme."

"Ils maîtrisent la Torah, les rites des fêtes, alors qu'aucune autre institution (y compris les Talmudé-Torah) ne le leur permet."

"Ils réussissent l'examen de la Bar-Mitzva (1) (communion)."

"Les élèves enseignent à leurs parents les rites des fêtes."

"Des parents nous remercient et s'intéressent à leur Torah."

"A l'école, l'élève s'exprime librement sur son judaïsme."

"Des élèves continuent parfois leurs études dans des yechivot (Instituts Supérieurs d'Enseignement Religieux)."

"C'est à nous que revient le privilège d'assurer la relève de notre peuple."

Sur les douze parents, un seul trouve cette éducation satisfaisante, trois autres plus ou moins et huit en sont plutôt mécontents. Voici quelques témoignages de parents satisfaits :

"Les élèves acquièrent des connaissances importantes, ils apprennent le fondement de la religion et s'habituent à la vie juive en priant matin et soir ; ils mangent la nourriture rituelle (Cacher), observent le shabbat et célèbrent les fêtes juives."

"Ils vivent entre juifs dans la croyance et respectent les valeurs religieuses dès leur jeune âge."

"Ils participent pleinement aux fêtes familiales."

1 - Lecture d'une section du Pentateuque

Deux élèves sont satisfaits et deux autres le sont plus ou moins. Ils disent :

"A l'école nous sommes entre juifs et les liens avec les enseignants sont amicaux."

"L'école juive m'évite d'aller au Talmud-Torah le dimanche."

"Il est important que tout juif connaisse la prière et ses règles liturgiques".

"J'ai observé que certains fidèles ne savent ni lire, ni se tenir comme il convient durant les offices."

La satisfaction de ces élèves est liée à l'ambiance familiale plutôt qu'au contenu religieux et au fait que, issus de familles traditionnelles, ils sont dispensés par l'Ecole de suivre des cours au Talmud-Torah le dimanche.

Nous avons trouvé intéressante l'opinion du Grand Rabbin régional - président du conseil d'administration de l'école - qui se déclare plus ou moins satisfait de l'enseignement religieux mais reconnaît :

"L'Ecole permet d'acquérir des connaissances mais ne garantit pas la pratique et la sauvegarde de l'identité chez les élèves, sauf parmi les exceptions qui continuent leurs études en Yechiva."

"En matière de formation religieuse, il faut une continuité avec la famille et la communauté..."

"Je préfère cette Ecole à d'autres établissements où aucune éducation juive n'est dispensée."

En revanche, le taux de mécontents nous paraît très élevé (14), d'autant plus qu'il s'agit de la raison d'être de cette école. Qui sont les mécontents ?

Parmi les responsables, le Président du Consistoire ne semble pas enthousiasmé et déplore :

"L'Ecole repliée sur elle-même ne participe pas à la vie communautaire et ne forme ni cadres, ni rabbins."

Huit parents d'élèves (2/3) ne sont pas satisfaits pour la raison majeure que cette éducation est trop religieuse à leur goût, ou trop centrée sur les pratiques et insuffisamment ouverte sur d'autres aspects de l'identité :

"C'est trop religieux, nous ne voulons pas faire de nos enfants des rabbins."

A cause de cet enseignement, les journées sont trop chargées - de 7 H 30 jusqu'à 18 H 30 -. L'élève n'a pas le temps de jouir de son enfance."

"Les thèmes enseignés sont trop difficiles, ils n'ont aucune utilité dans la vie quotidienne. La méthode est monotone : lire, traduire, commenter... et ne retient pas l'intérêt de l'enfant."

"Les enfants n'ont pas le même niveau."

"L'enseignement n'est pas adapté à la capacité de chacun."

"L'enseignement religieux est conservateur, limitatif, ne permettant pas le développement de la pensée."

"Les filles sont obligées de porter des jupes longues (deux doigts en dessous du genou) et de couvrir leurs bras même en été."

En ce qui concerne les anciens élèves, la moitié parmi eux témoignent de l'insatisfaction à l'égard de l'enseignement religieux.

"J'ai honte de dire que j'ai étudié à l'école juive : elle avait la réputation d'être fréquentée par les enfants nécessiteux, religieux ou inadaptés de la communauté."

"Bien qu'il soit agréable d'étudier entre Juifs, l'enseignement religieux est trop détaché des disciplines générales et ne permet pas de continuité avec la vie au lycée."

"Les études religieuses sont fastidieuses et peu motivantes."

"Les textes, difficiles à traduire restent peu compréhensibles, parfois absurdes, mais on est obligé de s'y plier."

"L'Ecole ne change pas les comportements : la plupart de mes camarades de classe voyagent le samedi, mangent la nourriture non-cachère, fréquentent des non-juives. L'influence vient surtout de la famille."

"Je ne ressens pas l'importance des connaissances religieuses enseignées à l'Ecole. Si je veux vivre en France aujourd'hui, je ne peux m'enfermer sur moi-même."

"Tous les ans nous étudions les fêtes et les mêmes évènements."

"L'élève de famille non-religieuse se heurte à de nombreuses difficultés. A l'Ecole, il paraît ignorant, à la maison il n'est pas aidé : il perd sa motivation."

"Les enfants de rabbins et de familles religieuses sont mieux acceptés."

"Nous ne pouvons participer aux activités de notre quartier avec les jeunes de notre âge. Nous avons le sentiment qu'on nous incite à vivre dans un cercle fermé, sans contact avec les autres."

Le directeur du département de l'Agence Juive n'est pas directement concerné mais proteste contre la rigueur de l'enseignement religieux et son manque d'ouverture :

"Les enseignants ne sont pas compétents, sont repliés sur eux-mêmes, fermés à leur environnement, désuets dans leurs méthodes pédagogiques et astreints à des formes dogmatiques."

Tous accordent de l'importance aux matières religieuses mais émettent des réserves sur les méthodes et le contenu.

L'Ecole, soucieuse de donner une éducation juive, emploie des méthodes souvent inadaptées à la population qu'elle accueille. L'enseignement religieux n'est pas donné sous forme d'ouverture, de dialogue mais au contraire, comme une série d'interdits, cloîtrant l'enfant et l'appauvrissant. Il ne permet pas à l'enfant de vivre sainement le judaïsme. L'orthodoxie des enseignants, souvent peu formés en pédagogie, crée un cadre peu serein et peu vivifiant. Elle le fait de façon nostalgique et archaïque, l'enfant devenant non pas un intermédiaire mais un entonnoir, dont on respecte peu les qualités. Le patrimoine devient souvent un dogme, alors qu'il pourrait être source d'enrichissement. L'interdit religieux prend le pas sur l'ouverture. La conséquence en est souvent un abandon total de toutes valeurs. L'enseignement reste alors lettre morte, il n'est ni intégré, ni interiorisé, mais bien souvent ingurgité de force pour être rejeté dans son intégralité. L'enfant ressent alors le judaïsme comme un amoncellement de castrations ou comme une discipline à vivre dans un cadre bien précis, qui est celui des murs de l'école.

La valeur juive n'est pas mise à la portée de l'enfant et n'est vécue que comme une pénible obligation. L'enfant des familles traditionnalistes, déjà en conflit entre le "trop religieux" de l'école et le "pas assez" de la famille, se trouve face à une autorité dont il ne comprend pas le sens. N'ayant souvent que peu le choix pour sauvegarder l'identité juive de l'enfant, et pour conserver bonne conscience, cette famille le laissera quand même poursuivre ce type d'enseignement. Dans les familles religieuses (rabbins ou officiants), le choix est unique et se porte en majorité vers l'école juive. L'une d'elles

n'est pas satisfaite mais ne voit aucune autre possibilité d'assurer une éducation juive.

Nous avons relevé quelques représentations significatives. Plus de 70 % des partenaires de l'école juive ne sont pas satisfaits de la situation religieuse dans la communauté de Lyon. Ils déplorent le nombre réduit de ceux qui fréquentent la communauté et pratiquent la religion. Ils portent un regard critique sur la majorité non-intéressée, non-pratiquante, éloignée de la communauté. Les anciens élèves s'étonnent, en entrant au lycée (2ème cycle), de rencontrer d'autres juifs qui se sentent étrangers à leurs traditions car, d'après l'enseignement qu'ils ont reçu, "la religion est le seul facteur qui ait conservé l'existence juive et il faut la respecter telle quelle". 25 % des parents et anciens élèves affirment que la situation religieuse de la communauté est plus ou moins satisfaisante car, en Diaspora, le milieu laïc et libre éloigne de l'engagement religieux et tend à l'assimilation, impossible à éviter, sauf dans le repli sur soi.

Nous avons voulu évaluer l'importance des composantes de l'identité auprès des partenaires et bénéficiaires de l'Ecole. Pour un Juif vivant en Diaspora et voulant la sauvegarder, quelle est l'importance donnée aux diverses notions : religieuse, nationale, culturelle ?

En ce qui concerne la première, une majorité significative de 97 % l'apprécie comme un élément essentiel ; d'où l'accord des partenaires et bénéficiaires de l'Ecole pour un enseignement religieux. Hormis ces 97 %, 73 % insistent sur le fait qu'un Juif en Diaspora, voulant préserver son identité, doit attacher une grande importance au concept religieux. On en déduit que les partenaires de cette école et même les personnes qui n'y

envoient pas leurs enfants sont unanimes sur la nécessité de privilégier une éducation religieuse.

Bien qu'un grand nombre critique les méthodes, le contenu et la qualité de l'enseignement religieux, les parents tiennent à laisser leurs enfants à l'École. Certains n'ont pas le choix s'ils veulent absolument leur assurer une certaine éducation, une nourriture rituelle et une ambiance juive. Les traditionalistes se donnent bonne conscience et estiment ainsi avoir rempli leur devoir vis-à-vis de leurs enfants.

A propos du concept national, 80 % des bénéficiaires s'y intéressent et regrettent qu'une place privilégiée ne lui soit pas accordée à l'École. Les autres, 20 %, forment l'équipe éducative, qui se limite volontairement à la notion religieuse et commente même les préceptes du Talmud, concernant le rôle du vécu en terre d'Israël, en le plaçant dans une perspective messianique.

Notre impression a été celle d'une contradiction intérieure chez ces enseignants. Ils prêchent les commandements du Talmud en insistant sur le verset "La vie en terre d'Israël est égale à la réalisation des 613 commandements" ; ils prient plusieurs fois par jour "Fais-nous revenir à Jérusalem" : ils annoncent donc une croyance à laquelle ils n'obéissent pas. Cette situation de partage, ils trouvent bien sûr des arguments pour la justifier mais, quels que soient ces arguments, la plupart du temps fondés sur de légitimes convenances personnelles, il n'en reste pas moins qu'un message ne peut être prêché que dans la mesure où il est vécu. Ils n'exaltent pas la notion de nation, sa littérature, sa culture, sa réalité dans le cadre de leur enseignement. Ils ignorent toute célébration extérieure aux fêtes juives, comme les

commémorations de l'holocauste, le souvenir de la déportation d'enfants des environs de la Ville de Lyon (Izieux), le jour de l'Indépendance d'Israël, malgré le rôle d'Israël dans la vie des communautés. L'expression de la centralité d'Israël comme étant "le plus haut dénominateur commun" a été clairement exprimée lors des assises annuelles de la jeunesse juive de France, (Le Monde du 4 mai 1984, p. 12) puisque le calendrier et les fêtes sont liés à la terre d'Israël. Là, sont nés la culture religieuse, le culte, le "temple" et la prophétie. Ainsi le domaine religieux est-il lié à la révélation de Dieu à Avraham et au concept de nation. La première phrase dans l'histoire du judaïsme est "Pars de ton pays, de ta patrie, de la maison de ton père, et vas vers le pays que je t'indiquerai". (Genèse XII, 1). Depuis ce verset, l'histoire se déroule au fil d'évènements qui ont pris naissance en terre de Canaan.

La seconde dimension religieuse est la sortie d'Egypte où le peuple s'est défait à la fois du joug de l'esclavage et de l'exil. Alors que pour Avraham il s'agissait de quitter son pays, sa patrie, pour atteindre "la terre promise", pour le peuple il s'agissait de quitter l'Egypte pour retourner dans cette terre et y retrouver sa liberté.

Tous ces facteurs d'unité du peuple expliquent deux décisions des assises nationales : (Mai 1984), la prochaine assemblée aura lieu à Jérusalem en 1985 et le F.I.P.E. (1) prendra en charge plusieurs recommandations concernant l'éducation juive,

1 - Fonds d'Investissement pour l'Education.

notamment un programme de formation des maîtres de l'enseignement religieux dans le cadre du P.A.C.E.J. (programme d'action et de coopération pour l'éducation juive).

Quant à la notion de culture, 60 % des témoins interrogés lui sont favorables, dont les parents et les anciens élèves en quasi-totalité. En revanche, les 40 % non concernés, pour qui elle a peu d'importance, se composent surtout du grand Rabbin Régional et de l'équipe éducative (tous sans exception). Pour eux, la notion de culture religieuse est l'essentiel et tout le reste est profane : c'est-à-dire musique, danse, art, télévision, cinéma, théâtre, camps de vacances.

En revanche, les autres trouvent intérêt et enrichissement à la participation des enfants aux différentes activités culturelles comme les mouvements de jeunesse ou les centres communautaires et s'intègrent dans la vie de la culture française à travers ses diverses expressions.

Compte-tenu de l'image que se font les bénéficiaires de l'école, il nous apparaît impossible de faire revivre le judaïsme classique dans sa forme idéale. Pour l'équipe éducative, l'enseignement religieux se caractérise par l'étude continue et par l'influence de la Torah dans les différents domaines de la vie, alimentant ainsi la crainte de Dieu et appelant chaque individu à son service. Reconnaissant que dans la communauté, la pratique religieuse est perçue comme un phénomène exceptionnel, constituant un problème par rapport au milieu environnant. Nous nous trouvons alors entre deux options : l'une consiste à transmettre une connaissance juive complète, et l'autre à donner des "unités de connaissance" en tant que

moyens qui permettront d'approfondir ces notions dans l'avenir. Dans ce cas, une alternative nous paraît se dessiner : continuer la méthode actuelle, qui favoriserait une identification positive et amènerait à un pluralisme de mode de vie. Ce nouveau programme devrait se fonder sur des objectifs éducatifs qui analyseraient les termes et les données de la tradition, nécessaires à une identité complexe, tout en adaptant les aspirations pédagogiques aux réalités de la communauté et de l'entourage.

Au cours de nos entretiens, nous avons constaté que les enseignants des disciplines religieuses ne reconnaissent pas les carences du système scolaire actuel, qui ne parvient pas à former des Juifs croyants et conscients, et ils persistent dans leurs méthodes.

Par ailleurs, la communauté souhaite assurer sa continuité et attend de l'école qu'elle développe chez les élèves une certaine fidélité fondée sur l'appartenance. Si l'école en prend conscience, son engagement pourra s'intensifier et la reconnaissance réciproque de la communauté et de l'école sera enrichie. Elle permettra à ses membres de choisir entre plusieurs facettes du judaïsme, dans l'éducation.

Quand nous nous posons la question sur les différentes options de l'existence juive, nous nous demandons pourquoi le jeune Juif choisit d'assumer sa personnalité. Il nous apparaît juste de reconnaître que l'identité juive est d'abord un fait, mais le judaïsme constitue surtout un jugement de valeur et un choix conscient.

Référons-nous au modèle de Louis Rath (1) concernant le terme de "choix". Selon lui sept critères sont nécessaires pour effectuer un choix :

- 1 - L'homme doit effectuer son choix librement.
- 2 - Le choix doit se faire sur plusieurs alternatives.
- 3 - Le choix doit avoir lieu après une réflexion suffisante.
- 4 - Le choix doit être valorisé par la personne qui l'a fait (fière de l'avoir fait).
- 5 - Le choix doit recevoir l'approbation publique.
- 6 - Le choix doit devenir un mode de conduite.
- 7 - L'homme recommencera son choix à différentes occasions.

Ces critères conviennent pour notre étude. En effet, la décision dépend non seulement du Juif mais aussi de son environnement. Un Juif pourrait, par exemple, renier son identité mais l'expérience de l'histoire a montré que ce choix n'engage pas le non-Juif. Les alternatives sont variées pour un Juif dans le monde moderne : il peut être orthodoxe, réformé, laïque, sioniste ou assimilé. Il ne peut être réformé que s'il a confronté les différents aspects de la tradition et de l'histoire. De même, une conversion au catholicisme peut suivre le processus d'assimilation. Notre choix subit donc l'influence de notre famille et de la communauté qui nous entoure. Nous avons noté que l'identité se définit en fonction de trois domaines fondamentaux, idéologique, historique et

1 - Rath L : Values and Teaching - Columbus - Ohio
1966, pp. 28-30

sociologique. Tous trois exigent un jugement de valeur : chaque individu ne conçoit pas l'engagement de la même manière et n'accorde donc pas une signification identique à la vie juive. Dans le domaine idéologique, la tradition inculque les commandements impératifs de la Torah et les commentaires, tout aussi rigoureux, rédigés au cours des siècles par des hommes de grande foi. Cet héritage nous parvient à travers la littérature biblique, dont la signification fut préservée de génération en génération, parfois renforcée et parfois modifiée dans la confrontation avec d'autres connaissances et croyances. Nous en retrouvons cinq expressions principales : la Torah, Dieu, le Peuple, la Terre et le Messie. La tradition juive connaît d'autres termes tels l'Alliance, la Sainteté et, bien entendu, elle est aussi concernée par les valeurs universelles relatives à l'homme et au monde, qui la rapprochent d'autres traditions.

Cette idéologie consiste à analyser méthodiquement les expressions traditionnelles qui peuvent être définies par le lien qui existe entre elles, à savoir : Dieu a donné la Torah à son Peuple pour qu'il vive la Sainteté en Terre d'Israël dans l'attente du Messie par lequel l'humanité recevra l'Alliance divine. D'autres événements ont certainement influencé la vie du peuple, tels la destruction du Temple et l'Exil. Ce qui était réalité sociale et politique est devenu centre d'espoir. Les relations naturelles entre les différentes expressions de la vie juive se sont transformées.

Pour les orthodoxes, la Torah, bien que son rôle fût amoindri par la dispersion de la société juive, vit son importance se renforcer : la notion de "peuple sans terre" devint plus spirituelle et l'aspiration messianique reçut une dimension de

réhabilitation. De même, la pensée juive fut confrontée au problème de la justice de Dieu : Pourquoi ce silence pendant la longue souffrance de son peuple ?

En revanche, le mouvement réformiste moderne, lui, voulut redéfinir le judaïsme face aux révélations historiques et à la philosophie des lumières et de l'émancipation. Les réformés considèrent le judaïsme comme une religion et une communauté de croyants, la Torah comme une morale. La terre d'Israël est dévalorisée et, selon eux, l'humanité avance vers l'ère messianique. L'option sioniste non religieuse, pour sa part, exalte le peuple et la terre. le peuple est maître de son destin : en mettant fin à l'exil, il remplit sa mission de rédemption. La Torah est représentée comme une culture spirituelle et Dieu comme le symbole de l'âme du peuple dans son expression la plus élevée.

Nous remarquons que tous ces courants de pensée se sont référés aux notions fondamentales du judaïsme et, de là, ont été confrontés au problème de Dieu. Ceux qui ont cherché d'autres options, sans la Torah, ont perdu une dimension essentielle et fréquemment, se sont intégrés dans la "société neutre" en dehors du monde juif (assimilés). Cependant, le domaine de l'histoire est plus facile à cerner que celui de la théologie et de l'idéologie. La tradition juive présente des personnages exceptionnels, des héros, des rois, des prophètes, des martyrs ou des combattants, en lien étroit, dans leurs aventures, avec la terre et ses paysages. Ce monde culturel de l'histoire ne comprend pas seulement la Torah et les commandements : il s'est enrichi d'une certaine évolution législative religieuse, grâce à l'expérience du peuple.

De plus, l'Araméen, le Yiddish, le Ladino se sont ajoutés à l'Hébreu, élargissant le patrimoine culturel. Cette situation implique une prise de position de l'école juive relative à l'histoire. Lorsqu'un Juif s'attache aux données historiques de son peuple et les intègre à sa personne comme une création culturelle, il renforce son identité. Celui qui ne s'y réfère pas ignore sa culture.

Le domaine sociologique pour sa part concerne les relations entre le Juif, ses coreligionnaires et ceux qui ne partagent pas sa foi. Le choix et les alternatives s'éclaircissent quand ces questions sont posées :

- Qui suis-je ?
- Comment puis-je identifier mon groupe d'appartenance ?
- D'autres ont-ils le même sentiment à mon égard ?
- La communauté à laquelle j'appartiens, que peut-elle attendre de moi ?
- De quelle manière puis-je appartenir à une communauté sans rompre mes relations avec d'autres groupes envers lesquels j'éprouve des sentiments de fraternité ?
- Pouvons-nous rester un groupe différent sans être haïs ? Et le devons-nous ?

Telles sont les questions qui préoccupent le jeune Juif. Ces réalités sociologiques correspondent en fait à la notion "Nous et les autres", et concernent le problème de notre appartenance, les réactions des autres à notre égard et leur manière de nous identifier. Alors, comment concevoir une éducation qui préserve l'identité ?

Il convient, après avoir analysé les différentes attitudes face aux notions idéologiques, historiques et sociologiques et la façon dont elles trouvent leur signification, d'étudier comment, à travers un choix, les élèves pourraient acquérir les valeurs de l'identité, ce qui est l'objectif de toute école juive. Nous proposons un programme qui ne s'appuie plus sur le seul commentaire des notions du judaïsme, comme c'est le cas dans cette école traditionnelle, mais sur un contenu et une didactique capables de faire découvrir aux élèves le fondement idéologique des expressions culturelles comme le peuple, la terre, la religion... Ainsi pensons-nous que l'éducation trouverait toute son efficience pour l'encouragement à une identification positive qui s'exprimerait par le lien conscient et continu des trois dimensions de l'identité juive.

Cette école pourrait proposer des faits représentatifs des différents domaines (idéologique, historique, sociologique) et offrir plusieurs possibilités. Dans cette optique seraient choisis les textes et les sujets à enseigner.

Compte tenu de la situation de la communauté juive aujourd'hui où ne semble pas se dessiner un accord sur la "meilleure" idéologie, les événements historiques les "plus importants" ou la "véritable" appartenance, l'école a pour rôle de maintenir une tension créatrice entre l'individu et l'universel, entre la fidélité et l'ouverture à autrui. Cette méthode ne demande pas à l'école de former les élèves dans la fidélité à un courant unique, mais de polariser son enseignement sur un judaïsme lié aux trois notions de l'identité. L'école, qui

présenterait ces trois dimensions et l'ensemble des choix existant dans la pensée, l'histoire et la société juive, pourrait alors réellement représenter la communauté et bénéficier de meilleurs moyens matériels et pédagogiques. Ainsi réussirait-elle vraiment quand ses élèves sauraient adopter une attitude sérieuse face à la tradition et connaîtraient ainsi différentes manières de réagir. Il nous apparaît donc important que les parents, les maîtres et les responsables communautaires insistent pour que l'enseignement constitue une éducation qui permette le "choix" dans le cadre de la tradition et dans une perspective de la continuité juive.

Nous estimons que l'encouragement à enseigner la culture juive sous ses différentes facettes renforcerait le fondement religieux et pourrait motiver les jeunes de la communauté. Ainsi l'école communiquerait-elle l'envie d'en savoir plus sur cet enseignement fondé non sur la neutralité, mais sur un large consensus religieux, culturel et national, et assurerait-elle une meilleure sauvegarde de l'identité juive.

Suite aux différents entretiens et aux témoignages recueillis concernant les méthodes, le programme et le contenu éducatifs, la question fondamentale de notre étude se pose donc clairement : L'école juive de Lyon est-elle un moyen privilégié pour assurer la préservation de l'identité ? Considérant que la loi juive faisait un devoir aux communautés d'ouvrir une école avant même que de construire une synagogue, mais que l'école juive est, aujourd'hui, une institution sociologiquement contre-nature de par l'attrait de

l'assimilation, que l'éducateur doit se soucier du besoin même de recevoir une éducation juive mais aussi faire face à l'environnement socio-culturel ; et que l'enseignement juif se surajoute à l'enseignement général nous ne pouvons quant à nous, formuler qu'une seule réponse : Peut-être !

Que l'on ne pense pourtant pas que nous voulions, de cette manière, nous réfugier dans l'ambivalence. Aussi voulons-nous expliquer les raisons qui nous portent à croire que c'est dans ce "peut-être" que se trouve une réponse réaliste. Demandons-nous d'abord si, indépendamment des différentes manières de concevoir la vocation juive, l'école donne à l'enfant la compréhension et la connaissance du judaïsme, le prépare à devenir un élément adulte, fidèle et attaché au Peuple, un adulte qui accomplisse certains devoirs, certains actes et qui ait, face aux événements de la vie, l'attitude juive. L'ensemble des témoignages, principalement ceux des anciens élèves ne l'a pas démontré.

Alors comment pourrions-nous, par le biais de l'école juive, les préserver des influences dissolvantes ? Précisons qu'il s'agit de la sauvegarde des enfants de la communauté organisée" inscrits à l'école juive (260 élèves à Lyon, 10083 pour toute la France, soit 7 % de la population scolarisée). La majorité communautaire tend à l'assimilation, vit en dehors de toute structure et est appelée "les Juifs de Kippour" (1). Elle aspire

1 - Allusion aux Juifs qui visitent une fois par an la synagogue au jour du Grand Pardon.

à la société moderne, ouverte, évite le repli sur soi et refuse toutes les aliénations du ghetto et des obligations religieuses. Cela explique la faible fréquentation des écoles juives. Néanmoins l'école, si elle parvient à donner les connaissances requises, n'est pas, pour autant, l'instrument adéquat pour inculquer les devoirs, les obligations et les pratiques. Si c'est ce que l'on attend d'elle, nous craignons que cet espoir ne soit déçu. Il arrive que le rôle joué par l'école consiste à expliquer, à commenter des usages reçus en milieu familial. Dans ce cas, bien sûr, elle corrobore et avalise la formation inculquée par les parents. Le cadre de vie dans lequel évolue l'enfant (famille, école, communauté) exige que l'éducation soit à la fois formelle et non-formelle. Si l'on attend d'une école détachée de la famille et de la communauté qu'elle parvienne à inculquer des notions totalement étrangères à l'enfant, on ne peut que tomber dans l'illusion.

Comment alors, l'école pourrait-elle faire acquérir les vertus de fidélité, de dévotion et le comportement moral et spirituel qui en découle ? En abordant ce sujet, nous avons constaté que les recherches et sondages, entrepris au sujet de l'école laissent apparaître une insuffisance de formation chez les enseignants religieux ainsi que des lacunes dans le contenu des programmes et des cours. Ces derniers, en général, ne sont pas encore au point et appellent d'être reconsidérés. De même une sorte de contradiction apparaît-elle dans les relations avec les parents. Les enfants sont soumis à la fois à la diversité de la société, et au monde

unifié du judaïsme tel qu'il est présenté à l'intérieur de l'école. Pour leur éviter un conflit, les parents doivent être conscients de la signification et de la finalité de l'école : Pour cela ils doivent participer à la vie de l'école, en leur proposant des cours de judaïsme, d'hébreu, et les amener aussi à participer plus activement à la vie scolaire, afin d'assurer un suivi des études juives à la maison. Il n'y a pas de solution magique pour sauvegarder l'identité, mais nous croyons qu'il est possible de ralentir le rythme de l'assimilation grâce à une éducation juive appropriée. Nous estimons que l'école juive doit modeler simultanément la pensée et les sentiments de l'enfant, pour obtenir de lui une participation active à un mode de vie juif ; il faut alors abolir la séparation entre éducation formelle et non formelle. L'école seule ne pourra relever ce défi. Une nouvelle structure sera à édifier, où entreraient en action des mouvements de jeunesse, des institutions. Ce serait donc une nouvelle école, liée aux mouvements de jeunesse, organisant des camps d'été, avec des programmes éducatifs variés, incluant les trois facteurs principaux de l'identité.

Les informations et connaissances reçues, les capacités acquises en classe devront trouver leur application pratique dans la vie des mouvements de jeunesse. Prières, charité seront expliquées, analysées et traduites dans la pratique. En bref, une culture variée et enrichissante est à inventer pour ces enfants si on veut les voir atteindre l'essence du judaïsme. Pour cela, un rôle majeur devra échoir aux professeurs. Ces derniers ne

seront pas seulement les dispensateurs du savoir mais des exemples rayonnants, des exemples à imiter pour les élèves. Les facteurs de réussite s'en trouveront ainsi fortement accrus. Or les moyens mis en oeuvre pour la formation du personnel enseignant sont négligeables, pour ne pas dire nuls. Il est inacceptable que la communauté accuse "d'échec" l'école juive quand elle n'a pas pourvu comme il se devrait à cette exigence. Combien serait-il plus facile de recruter des élèves-maîtres dévoués et compétents si l'image de l'enseignant était revalorisée.

Autre conséquence positive : la communauté s'y trouverait intéressée et investirait davantage, car elle voudrait agir pour soutenir une pédagogie bénéfique à la formation de ses jeunes. De même existe-t-il un "échec" des écoles juives quant à l'enseignement de la langue hébraïque moderne. Quand celle-ci est ignorée, ce sont toutes les richesses de la Tradition qui restent inaccessibles. On ne peut se satisfaire de voir les élèves arriver à lire en hébreu seulement des textes simples qui ne les captivent pas alors que toute la littérature française (Victor Hugo, Lamartine, Chateaubriand....) leur est accessible et les motive davantage.

Il y a donc nécessité d'aborder autrement l'étude de l'hébreu. Une ambiance hébraïque vécue dès l'école maternelle pourrait avoir une influence positive. C'est parce que l'enfant n'acquiert pas la maîtrise de l'hébreu que les programmes de l'école sont pauvres. Combien seraient-ils enrichis par une meilleure connaissance de l'hébreu ? Mais

comment demander un meilleur niveau d'hébreu quand les enseignants l'ignorent et n'ont pas suivi la formation indispensable ? A cet égard, les déclarations, d'ordre politique ou idéologique, des leaders communautaires concernant l'éducation juive "comme seul garant de la pérennité du peuple" ne sont pas suivies par l'ensemble de la communauté et la plupart de ses cadres.

La sauvegarde de l'identité dépend donc de nombreux facteurs, famille, école, société environnante ; l'école a elle seule ne peut permettre qu'un certain pourcentage de réussite pour ceux, par exemple, qui continueront les études dans une "Yéchiva" (séminaire religieux avec internat) ou qui effectueront leur immigration vers Israël, où le problème de l'identité ne se pose pas.

Quel sera le devenir de l'école juive et de cette identité dans une "société ouverte" de culture dissonante ? Herman (1970) affirme que seule l'adhésion complète aux prescriptions religieuses peut assurer la continuité de l'identité juive. Zvi Yaron (1974) le confirme en disant que les actes extérieurs tels que les habitudes folkloriques ne peuvent être transmis à la génération de l'avenir. Seul le contenu spirituel cohérent du judaïsme reste la condition nécessaire de la survie de l'identité juive. La Religion serait donc l'élément d'identité juive qui assure la survie de l'école en milieu ambiant non-juif. Mais comment cet élément pourrait-il demeurer intact malgré le processus de laïcisation qui affecte la société occidentale ? Chalet (1976) écrit à ce propos :

"Notre société moderne, avec le développement des
"loisirs, la généralisation des week-ends, des
"promenades dominicales lointaines, rendus
"possibles grâce à l'automobile, la multiplication
"des résidences secondaires, porte en elle le germe
"de l'athéisme, qui atteindra, si aucun remède n'y
"est porté d'ici là, les générations de
"l'avenir" (1).

Ce phénomène de laïcisation a aussi touché
l'école juive.

L'étude de D. Bensimon (1971) montre que les
jeunes Juifs Nord-Africains en France, qui
constituent la grande majorité des effectifs des
écoles, suivent moins fidèlement les observances
religieuses que leurs pères. Et elle explique
l'écart entre les générations par le détachement
des usages religieux.

Le christianisme a changé des traditions pour
mieux adapter la religion à l'homme d'un monde en
pleine mutation. Dans le judaïsme, de telles
réformes ont été tentées pour l'accommoder à la vie
quotidienne en milieu non-juif.

Le Mouvement reformiste cherche à adapter la
vie religieuse à la culture environnante et, ainsi,
à arrêter la laïcisation de la jeunesse. Ce
mouvement a modifié des traditions pour faciliter
au Juif moderne la pratique dans la vie
quotidienne : Possibilité de se déplacer en voiture
et d'allumer le feu, prières mixtes d'hommes et de
femmes dans la synagogue, introduction de l'orgue
et d'une chorale dans la synagogue, facilités des
mariages religieux entre Juifs et non-Juifs...

1 - CHALET J. A. : Monseigneur Lefèbvre, Paris :
Pygmalion, 1976, p. 127.

Plus modéré est le Mouvement conservateur, qui proteste contre la modification extrême entreprise par le mouvement réformiste. Il tolère des réformes mais non poussées à l'extrême : Prières mixtes d'hommes et de femmes, tête découverte hors de la synagogue...

A ce pluralisme religieux s'oppose le Mouvement orthodoxe, qui base la religion sur les lois mosaïques de la Bible et du Talmud (1), c'est-à-dire sur l'observation stricte des traditions. Il conçoit la réforme des tradition comme une hérésie qui favorise ainsi le processus de laïcisation. L'école de Lyon y appartient ; les deux autres mouvements ne représentent qu'une minorité à Lyon et en France. Mais un tel pluralisme religieux respecte-t-il l'identité juive ou, au contraire, menace-t-il la cohésion et la distinction du groupe juif ?

A cet égard, Albert Memmi (1962) écrit : (2)
"Le terrible problème de son existence (du Juif) au milieu des autres a certainement commandé, donné son allure particulière à cette religion (juive) exigeante, coercitive, omniprésente et tatillonne à la fois. Car cette religion vétuste et si menacée est la moins commode qui soit : indiscutablement elle est plus formelle et plus formaliste que celle de la plupart des peuples parmi lesquels vit le Juif..."

1 - L'ensemble de commentaires sur les traditions juives de la Bible transmises oralement.

2 - MEMMI A. : Portrait d'un Juif, Paris, Gallimard, 1962 pp. 357-359.

"Le formalisme religieux (...), c'est la "réaction d'auto-défense, un moyen de sauvegarde de "la conscience collective, sans laquelle un peuple "rapidement disparaît. Dans les conditions de "dépendance ou d'oppression, la ruine de la "religion, comme l'éclatement de la famille, "comporte assurément, pour un groupe humain, un "risque grave de mourir à soi-même... Si la "religion juive avait été mouvante et aimable, elle "se serait déliée, noyée, et le Juif avec elle. Sa "mission très tôt fixée, fut de garder le Juif, et "le Juif a dû la maintenir soigneusement intacte "pour se maintenir lui-même."

Comment peut, alors, demeurer une identité juive dans cette situation paradoxale due à l'exigence d'un judaïsme formel et strict face au phénomène de laïcisation ? Le judaïsme n'est pas seulement une religion, comme nous l'avons noté, mais une méthode de vie. C'est un ensemble de vie. C'est un ensemble d'éléments variés de nature religieuse, culturelle, ethnique et nationale - dans lequel chaque élément peut servir de base à la judaïté et de mode d'expression de l'identité juive. Cependant donc, que la religion exige un formalisme strict, le judaïsme, comme ensemble des éléments d'identité juive, reste flexible et élaboré, en ce sens qu'il permet à chacun de choisir un aspect de l'identité qui soit conforme à ses conceptions. En conséquence, une partie des individus se sentiront Juifs par l'adhésion à la religion, d'autres par l'attachement à la culture, d'autres enfin par la combinaison de deux éléments du judaïsme ou de trois à la fois...

La cohésion dans une telle situation est-elle possible ? D'après Kurt Lewin (1948), ce n'est pas la similitude ou la dissimilitude des individus qui constitue le groupe, mais l'interdépendance de sort. Il affirme que chaque groupe social contient et devrait contenir des individus de différents caractères. Donc, malgré la diversité des composantes possibles de l'identité juive, le Juif demeure cohérent et distinct.

Nous aimerions souligner que l'école et l'identité juive sont souvent une variable dynamique. Elles sont souvent affectées par des événements extérieurs concernant le "Juif". Des facteurs tels qu'une poussée d'antisémitisme, un danger menaçant le peuple juif, l'éclatement d'une guerre en Israël peuvent les entraîner à se replier sur eux-mêmes. Herman (1970) déclare que des événements tels que la guerre des six jours, créent un climat psychologique qui réanime l'identité juive parmi ceux qui se déplacent vers l'extérieur. Par ailleurs, Zvi Yaron (1974) affirme que, au cours de situations difficiles pour l'Etat d'Israël, nous pouvons remarquer le resurgissement de l'identité dans la jeunesse de la Diaspora et auprès de ceux qui ont été assimilés par des mariages mixtes. Cela s'exprime par des dons d'argent et par le soutien politique et social. Le Juif voit en Israël, non seulement l'"Etat Refuge", mais aussi une normalisation de sa condition juive. Quant il se sent menacé, il cherche à retrouver la communauté ; cela s'explique par les événements atroces qui l'ont marqué dans son histoire.